



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON

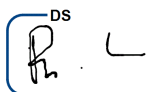
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FÉDÉRALE VISIOCONFÉRENCE

SAMEDI 25 JUILLET 2020 - 10H00/13H15

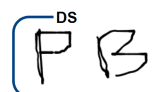
PROCÈS-VERBAL

EMARGEMENT DES REPRÉSENTANTS DE CLUBS				
LIGUE D'APPARTENANCE	NOM	PRÉNOM	VOIX	EMARGEMENT
Normandie	AVELOT	Maryvonne	2 028	PRÉSENT
Occitanie	BAURÈS	David	1 857	PRÉSENT
Bourgogne Franche Comté	BEURIENNE	Fabrice	861	PRÉSENT
Auvergne Rhône Alpes	BIGOT	Pierre	1 598	PRÉSENT
Grand Est	BLANCHET	Eric	1 566	PRÉSENT
Occitanie	BOISSIÈRE	Daniel	1 006	PRÉSENT
Bretagne	BOIXEL	Nadège	1 251	PRÉSENT
Ile-de-France	BRETON	Antoine	2 064	PRÉSENT
Hauts de France	CARDINAEI	Patrice	1 257	PRÉSENT
Réunion	CELESTE	Fabien	1 920	PRÉSENT
Auvergne Rhône Alpes	CHABANNES	Emmanuel	1 972	PRÉSENT
Provence-Alpes-Côte d'Azur	COPPOLA	Pascal	1 460	ABSENT
Nouvelle Aquitaine	COURPRON	Alain	1 544	PRÉSENT
Hauts de France	DE JAEGERE	Laurence	1 235	PRÉSENT
Normandie	DELATRE	Patrice	2 029	ABSENT
Hauts de France	DUCHATEAU	Olivier	1 609	PRÉSENT
Grand Est	DUPONT	Anne-Charlott e	1 431	PRÉSENT
Grand Est	DUTHILLEUL	Jean-Paul	1 749	PRÉSENT
Centre Val de Loire	FORTUIT	Gérald	1 314	PRÉSENT
Pays de la Loire	FOUCAUD	Thierry	2 638	PRÉSENT
Ile-de-France	FURTAK	Sandra	1 951	PRÉSENT
Occitanie	GALLOCCCHIO	Joel	874	PRÉSENT
Nouvelle Aquitaine	GAUTHIER	Jean-Jacques	2 998	PRÉSENT
Ile-de-France	GEFFROY	Christine	2 121	PRÉSENT
Provence-Alpes-Côte d'Azur	GIANNINI	Véronique	1 333	PRÉSENT
Auvergne Rhône Alpes	GODEL	Pascal	1 991	PRÉSENT
Occitanie	GOUDIER	Pascal	1 629	PRÉSENT
Auvergne Rhône Alpes	GROSSETETE	Jean-Marc	2 248	PRÉSENT
Occitanie	GUIRAUD	Philippe	1 034	ABSENT
Bretagne	HAUDRY	Frédéric	1 251	PRÉSENT
Centre Val de Loire	HAY	Nicolas	1 387	PRÉSENT
Hauts de France	LAGANT	Max	1 187	PRÉSENT
Ile-de-France	LAGRAVE	Michel	2 000	PRÉSENT
Centre Val de Loire	LE BAIL	Alain	1 387	PRÉSENT
Auvergne Rhône Alpes	LECUIVRE	Michael	876	PRÉSENT
Hauts de France	LEGRAND	Christophe	1 506	PRÉSENT

Philippe LESCURE - Président



Pierre BIGOT - Secrétaire Général



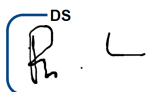
Grand Est	LEHAIR	Agnès	1 469	PRÉSENT
Bretagne	LEROY	Jacques	1 251	PRÉSENT
Réunion	LOUISE	Axel	2 151	PRÉSENT
Bretagne	LOY	Alain	1 251	PRÉSENT
Bourgogne Franche Comté	MAIRE	Denis	1 266	PRÉSENT
Grand Est	MATHIEU	Maud	1 341	PRÉSENT
Bourgogne Franche Comté	MENTRE	Loïc	883	PRÉSENT
Nouvelle Aquitaine	MERLIER	Philippe	2 101	ABSENT
Nouvelle-Calédonie	MEUNIER	Eric	3 744	PRÉSENT
Bourgogne Franche Comté	MOREUX	Catherine	1 314	PRÉSENT
Normandie	MOUSSEL	René	2 028	PRÉSENT
Provence-Alpes-Côte d'Azur	NAVARRO	Marine	1 546	ABSENT
Pays de la Loire	OLIVE-MARCHESI	Christelle	2 727	PRÉSENT
Provence-Alpes-Côte d'Azur	OREGGIA	Isabelle	1 359	ABSENT
Provence-Alpes-Côte d'Azur	PAOLI	Vincent	1 450	PRÉSENT
Occitanie	PARIS	Jérôme	1 198	PRÉSENT
Provence-Alpes-Côte d'Azur	PETRICOLA	Damien	1 197	PRÉSENT
Pays de la Loire	POGGI	Benjamin	2 871	PRÉSENT
Martinique	POMPIERE	Pascale	3 531	PRÉSENT
Centre Val de Loire	PORCHER	Patrick	1 305	PRÉSENT
Bourgogne Franche Comté	ROUSSEL	Jean-Pierre	1 228	PRÉSENT
Ile-de-France	SAMMUT	Thierry	2 052	PRÉSENT
Grand Est	SCARPELLINI	Olivier	1 161	PRÉSENT
Nouvelle Aquitaine	SCHLEININGER	David	2 428	PRÉSENT
Ile-de-France	SERRANO	Didier	2 022	PRÉSENT
Hauts de France	SZEWCZYK	Laurent	1 084	ABSENT
Guadeloupe	TAULIAUT	Gildas	3 769	PRÉSENT
Auvergne Rhône Alpes	VIALAT	Jean-Philippe	1 817	PRÉSENT
Bretagne	VIDIL	Andrée	1 252	PRÉSENT
Bourgogne Franche Comté	VIENNY	Jean-François	988	ABSENT
Corse	VINCIGUERRA	Patrick	3 853	PRÉSENT

Soit 59 représentants des clubs présents (88,96%) sur les 67 élus lors des Assemblées Générales des Liges Régionales, représentant 104 198 voix (89,98 %) sur les 115 799 voix possibles.

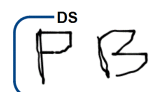
Rappel des conditions de quorum :

- **AG ordinaire ou élective :** 50% des membres représentant 50% des voix
- **AG extraordinaire :** 66,67% des membres représentant 66,67% des voix

Philippe LESCURE - Président

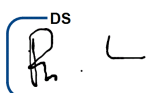
 DS

Pierre BIGOT - Secrétaire Général

 DS

EMARGEMENT DES AUTRES PARTICIPANTS			
NOM	PRÉNOM	FONCTION	EMARGEMENT
BAUDRAND	Jacky	Membre du BE	Présent
BRAHIM	Narjess	Responsable Secrétariat	Présent
BUNIET	Jean-Michel	Membre du CA	Présent
BUSSIERE	ANNE	Candidate au CA	Présent
CHARRE	Andre		Présent
CORDIER	Yves	Membre du CA	Présent
DAMIENS	Bruno		Présent
DEPARIS	Philippe	Commissaire aux Comptes	Présent
DINANE	Félix	PDT de Ligue	Présent
DODU	Alexandre	DTN Adjoint	Présent
ERAUD	Alec	Responsable Juridique	Présent
EXBRAYAT	Michel	Membre du CA	Présent
FRITSCH	Guillaume	DAF	Présent
FRIZZA	Dominique	Membre du CA	Présent
GAUDIN	Philippe		Présent
GOSSE	Cédric	Membre du BE	Présent
GROSSETETE	Catherine	Membre du CA	Présent
LALIRE	PAUL	Membre de la DTN	Présent
LAPARADE	Jacques	Membre du CA	Présent
LESCURE	Philippe	Président	Présent
MANTELLI	Thomas	Membre du CA	Présent
MARET	Bénédict	Membre du CA	Présent
MASSIAS	Laurent	DTN Adjoint	Présent
MAZE	Benjamin	DTN	Présent
MONSERAT	Michelle	Membre du CA	Présent
POAS	Apolline	Candidate au CA	Présent
POULET	Patrick	Chargé de mission Santé Bien-être Loisir Animation	Présent
SAEZ	Eric	Membre du CA	Présent
SAINT JEAN	Bernard	Directeur Général	Présent
SAGARY	Dominique	Président du Comité d'Ethique	Présent
SIMON	Hervé	Membre du CA	Présent

Philippe LESCURE - Président



Pierre BIGOT - Secrétaire Général



Ouverture de la séance à 10h00.

Guillaume Fritsch :

Bonjour à tous, merci, je vous confirme que vous êtes tous connectés sur Quizzbox, et je vous en remercie.

Narjess Brahim :

Je vais passer la parole à notre président Philippe Lescure.

Philippe Lescure :

Alors bonjour à toutes et à tous, j'espère que vous pouvez être dans de bonnes conditions pour cette visioconférence. Nous sommes parfaitement à l'heure, voir même un tout petit peu en avance Narjess, me semble-t-il. Je voulais remercier l'ensemble des participantes et des participants très chaleureusement d'être présents ce matin. Le quorum a été atteint assez rapidement et vraiment un grand merci. Vous me permettrez d'avoir des remerciements particuliers pour nos amis d'outre mer à qui nous avons infligé, j'en suis parfaitement conscient, et Pierre Bigot également, un levé plus que matinal donc merci beaucoup à nos amis d'outre-mer d'avoir fait cet effort qui montre, comme celui de nos autres collègues, l'attachement à la vie fédérale. Je vais, après vous avoir renouvelé ces remerciements, me réjouir que nous puissions, je le crois, tenir cette assemblée générale dans de bonnes conditions. Je vais passer la parole à Pierre Bigot qui va vous présenter le mode de fonctionnement et puis nous allons dérouler l'ordre du jour et j'espère que nous pourrons mener d'excellents travaux dans ces conditions inédites. Merci. A toi Pierre.

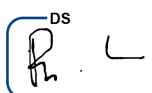
Pierre Bigot :

Merci beaucoup Philippe. Oui si vous pouvez... Quelques petites règles, effectivement je crois que c'est Pascal qui l'a dit. Nous coupons les micros pour que la réunion se passe le mieux possible. La réunion est enregistrée bien évidemment. Vous savez que pour nos assemblées générales nous reprenons mots à mots tout ce qui a été dit, donc pour cela nous enregistrons. Même si les micros sont coupés, on fait tout bien sûr dans la mesure du possible pour vous laisser la parole et ça sera le but de cette assemblée générale : la faire la plus animée possible. Pour cela vous avez trois moyens pour le faire : soit lever la main avec les petits smileys qui sont liés à l'application Zoom, soit via le chat. Si vraiment ceux qui sont au téléphone n'y arrivent pas, vous pourrez utiliser le téléphone en envoyant un sms au 0625... Reviens, s'il vous plaît, tu peux revenir. Voilà merci. 0625331243. Pour ceux qui sont au téléphone, je répète le numéro pour que vous puissiez bien entendre 0625331243. Je vous demanderai simplement pour ceux qui veulent prendre la parole, que l'on vous donnera bien évidemment, de donner votre nom, votre ligue. N'hésitez pas si vous le souhaitez à mettre la vidéo en route pour qu'on vous voit ça sera avec plaisir mais ce n'est pas une obligation. On a prévu en fin de réunion 30 minutes de questions-réponses, suivant le temps des interventions. Bien évidemment si on peut répondre à vos questions lors des interventions on le fera avec grand plaisir pour chaque intervenant. Voilà pour l'introduction. Vous avez donc trois personnes qui sont à votre disposition, Narjess pour les questions réponses, Alec pour tout ce qui est présentation et Guillaume qui va gérer l'ensemble des votes à qui d'ailleurs je laisse la parole pour la suite de la présentation avant de démarrer notre assemblée générale. Guillaume à toi.

Guillaume Fritsch :

Oui donc pour les personnes qui sont déjà connectées, c'est à dire... voilà. Ces écrans-là vous les avez déjà vu. Vous êtes connectés. On va passer directement à la question test.

Philippe LESCURE - Président



Pierre BIGOT - Secrétaire Général



Une petite question va s'afficher à l'écran, je vais vous la partager également sur Zoom. Partager l'écran... Voilà. Vous avez une petite question test. Vous avez déjà tous... On va juste couper les micros, pardon.

Pierre Bigot :

Guillaume, as-tu le résultat du questionnaire ?

Guillaume Fritsch :

Il est en cours de vote. Il y a 57 votants. Nous avons pour l'instant 40 réponses, donc voilà. Le vote est en cours. Donc durant le confinement, qu'avez-vous le plus apprécié ? Sur cette question test : votre conjoint, le sport du home trainer, la lecture, BFM TV ou le télétravail. Une seule réponse possible, vous choisissez celle qui vous convient le plus et vous validez. 46 personnes... Il nous manque encore Alain Loy, Éric Meunier, Patrick Porcher, Jean-Pierre Roussel, David Baurès. Si vous pouviez cliquer sur la réponse qui vous convient. Je répète David Baurès, Alain Loy, Patrick Porcher et Jean-Pierre Roussel s'il vous plaît. Si vous avez une difficulté n'hésitez pas à le signaler sur le chat ou à prendre la parole.

Jean-Pierre Roussel :

Oui c'est Jean-Pierre, j'ai voté au tout début. Guillaume.

Guillaume Fritsch :

Au tout début ?

Jean-Pierre Roussel :

Au tout début oui, j'ai voté.

Guillaume Fritsch :

Ça s'est marqué « à voté » ? Parce que pour l'instant je ne te vois pas comme ayant voté.

Jean-Pierre Roussel :

J'ai appuyé, alors...

Guillaume Fritsch :

Voilà, c'est bon ! Il fallait valider. Patrick Porcher, Éric Meunier, David Baurès. 54 votants sur 57. Il ne reste plus que Éric Meunier et Patrick Porcher.

Éric Meunier :

Guillaume tu m'entends ?

Guillaume Fritsch :

Oui.

Éric Meunier :

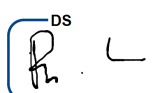
Explique-moi parce que je suis un peu largué. La question n'apparaît pas.

Guillaume Fritsch :

Actualise ta page. Si ça ne marche pas tu te reconnectes.

Éric Meunier :

Philippe LESCURE - Président

A blue ink signature of Philippe LESCURE, consisting of a stylized 'P' and 'L'.

Pierre BIGOT - Secrétaire Général

A blue ink signature of Pierre BIGOT, consisting of a stylized 'P' and 'B'.

Je suis connecté.

Guillaume Fritsch :

Actualise ta page avec F5 par exemple.

Éric Meunier :

F5...

Guillaume Fritsch :

En parallèle Patrick Porcher, si tu as aussi une difficulté, signale-toi s'il te plait. Patrick Porcher ne nous entend pas ? C'est bon Éric ? Allo ?

Pierre Bigot :

Guillaume je te propose de contacter directement, il ne manque plus qu'une personne à priori, de la contacter directement par téléphone pour...

Guillaume Fritsch :

Je contacte Patrick Porcher... Mais Éric Meunier c'est bon. Éric Meunier a pu voter.

Pierre Bigot :

Voilà, c'est bon. Allez donne-nous le résultat des votes et je te propose de contacter Patrick par ailleurs en attendant la suite, si tu veux bien, merci.

Guillaume Fritsch :

Un petit instant... Alors le vote : donc voilà la réponse. Ce sera le conjoint. Le ou la conjointe.

Pierre Bigot :

Merci Guillaume, c'est plutôt rassurant, le résultat et du premier et du dernier. Après les autres, chacun en pensera ce qu'il veut, mais c'est plutôt une bonne chose. Merci beaucoup, merci à vous. Nous allons donc continuer par l'agenda de ces trois heures, deux heures et demi, trois heures de travaux avec si tu veux bien avancer sur la présentation. Voilà donc je voulais d'abord excuser les 5 personnes qui n'ont pu assister à la réunion : Pascal COPPOLA, Patrice DELATRE, Marine NAVARRO, Isabelle OREGGIA et Laurent SZEWCZYK, qui sont des représentants des clubs qui ne pourront pas venir. Par ailleurs je voulais excuser également un membre du bureau exécutif Alexandre PY qui ne pourra pas se joindre à nous. Et j'aurai la lourde tâche de faire la présentation à sa place. Voilà je vous remercie, on va passer par l'agenda. D'abord le quorum. Guillaume je te laisse la main. Le quorum de l'AG, avant de démarrer.

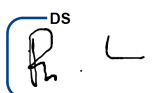
Guillaume Fritsch :

Je reprends la main. Nous passons au vote suivant. On confirme effectivement la présence. Deux petites secondes... Voilà le vote est ouvert. Donc pour confirmer votre présence : un seul choix, la touche « Présent », et vous validez.

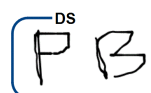
Pierre Bigot :

Je rappelle pendant le vote que ce système de vote électronique est validé par l'État par rapport à une loi qui est sortie et qui nous permet jusqu'au 31 juillet de faire une assemblée généralisée dématérialisée. Nous avons fait appel au même prestataire que nous utilisons pour certifier nos votes. L'année dernière nous avions des tablettes, nous avions mis en

Philippe LESCURE - Président

A blue ink signature of Philippe LESCURE, consisting of a stylized 'P' and 'L'.

Pierre BIGOT - Secrétaire Général

A blue ink signature of Pierre BIGOT, consisting of a stylized 'P' and 'B'.

place un système de tablette. C'est le même prestataire qui nous fait ce système de vote dématérialisé électronique, donc qui est parfaitement légal et valide.

Guillaume Fritsch :

Il me manque 4 personnes : Jean-Paul Duthilleul, Christophe Legrand, Paris Jérôme et Patrick Porcher...

Pierre Bigot :

Je rappelle que pour que l'Assemblée générale soit valable il nous faut 50% des membres et des voix. Nous avons une partie aussi "assemblée générale extraordinaire" liée à des changements de statuts que l'on va vous proposer, où il nous 66,67% des représentants présents et 66,67% des voix présentes au moment de l'ouverture de l'assemblée générale, ce que nous sommes en train de faire.

Guillaume Fritsch :

Il me manque Jean-Paul Duthilleul, Paris Jérôme et Patrick Porcher. Il me manque Jérôme Paris et Patrick Porcher. Il nous restera Patrick, je ne sais pas si Patrick peut voter. Je ferme le vote.

Pierre Bigot :

Guillaume je te suggère de le contacter. On va fermer le vote.

Guillaume Fritsch :

Voilà.

Pierre Bigot :

Je vois un message de Benedict Maret qui me dit que ça ne marche pas. Est-ce que tu peux me confirmer que Benedict a voté.

Guillaume Fritsch :

En fait Benedict n'a pas de voix donc ne peut pas voter.

Pierre Bigot :

D'accord, très bien. Elle n'est pas représentante des clubs. Ok. On continue donc tu peux nous donner le résultat du quorum.

Guillaume Fritsch :

Il est affiché, donc il y a 97 077 voix.

Pierre Bigot :

Ok.

Guillaume Fritsch :

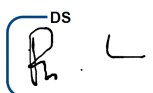
Et en nombre de votants : 56 sur 62 prévus.

Pierre Bigot :

Donc ça fait un pourcentage de combien ?

Guillaume Fritsch :

Philippe LESCURE - Président

 DS

Pierre BIGOT - Secrétaire Général

 DS

On va dire... On va donner la main à Alec pour qu'il affiche le quorum. Voilà. Donc 85% de représentants des clubs présents et 84% des voix donc les quorums sont atteints.

Pierre Bigot :

Donc les quorums sont atteints en sachant que Patrick Porcher est compté là-dedans. On est d'accord ?

Guillaume Fritsch :

Oui, et je vais essayer de joindre Patrick entre-temps pour résoudre son problème.

Pierre Bigot :

Je te remercie. Mais qu'il soit avec ou pas, dans tous les cas nous avons atteint le quorum donc l'assemblée générale peut se tenir. Je vous remercie. On va passer à l'ordre du jour de la réunion. Donc nous avons deux parties de 10h à 11h30 avec les rapports d'activités du président, du secrétaire général, du directeur technique national, du trésorier, les rapports du commissaire aux comptes et le vote budgétaire. Ensuite nous ferons une pause de 10 minutes pour reprendre après sur les votes des règlements que nous vous proposons, qu'ils soient financier, intérieur et statuts. L'élection d'un membre du conseil d'administration puis les rapports assez rapides des différents vice-présidents, puis la place aux questions-réponses. Je vous propose de commencer tout de suite par le rapport du... Donc vous avez eu, pardon, avant, vous avez eu dans le mini-site que nous a fait l'équipe fédérale l'ensemble des rapports de tout le monde. L'idée n'est pas de vous lire les rapports de chacun mais de faire un petit résumé et de laisser la place aux questions réponses. Nous avons eu une question, qui nous est arrivé avant-hier que l'on passera au bon moment, au bon endroit, j'ai bien noté la question de la ligue Aquitaine. Je laisse donc la parole pour le rapport moral à Philippe Lescure notre président. Philippe, c'est à toi.

Philippe Lescure :

Oui, est-ce que vous m'entendez ? Pierre tu me fais signe ? Allo ? Oui ? M'entendez-vous ?

Pierre Bigot :

Oui oui.

Philippe Lescure :

Parfait, si vous m'entendez, c'est très bien. Je vous remercie. Pierre tu as dit ligue "Aquitaine", c'est ligue "Nouvelle Aquitaine". J'y suis sensible parce que tu sais que c'est ma ligue, donc juste une petite rectification.

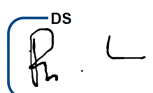
Pierre Bigot :

Je vous prie de m'en excuser.

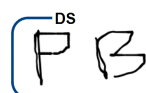
Philippe Lescure :

Encore une fois je veux saluer et remercier l'ensemble des participantes et des participants avant de vous présenter le rapport moral annuel. Pierre l'a dit, je ne vous en ferai pas une lecture exhaustive. Vous l'avez eu sur le site dédié, ce qui était inhabituel. De coutume, le rapport moral vous est remis après que je vous en ai donné en primeur la lecture, mais pour cette assemblée générale, nous avons choisi de communiquer l'ensemble des rapports de manière à ne pas être obligé de faire une redite qui pourrait être longue et fastidieuse. Avant de vous présenter néanmoins les points les plus importants de ce rapport moral, je voulais avoir une pensée pour celles et ceux qui ont connu des drames dans leur famille, qui

Philippe LESCURE - Président



Pierre BIGOT - Secrétaire Général



ont connu des difficultés, qui ont connu des malheurs au cours de cette année 2019 et même ce début de 2020 et je voulais vraiment avoir une pensée pour les familles endeuillées et une pensée particulière pour un de nos représentants Stéphane Pascal qui malheureusement nous a quitté récemment. Je voulais qu'au nom de la Fédération Française de Triathlon, nous ayons une pensée de mémoire pour ces personnes-là et pour Stéphane Pascal en particulier si vous le voulez bien. Je ne demanderai pas une minute de silence en A.G. dématérialisée mais je suis certain que chacune, chacun, s'associera à mon propos pour ce message essentiellement destiné aux familles et à la mémoire de Stéphane Pascal. Merci.

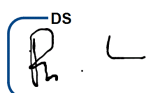
Donc comme je vous l'ai dit, mesdames messieurs les présidents et présidentes de ligues régionales, les représentants des clubs, les membres du conseil d'administration, les présidents des commissions nationales, les chargés de missions, l'ensemble des élus, encore une fois merci d'être présents ce matin. C'est une première A.G. dématérialisée, je voulais remercier le personnel fédéral et les équipes fédérales, notre secrétaire général, qui se sont beaucoup donnés pour tenir cette assemblée générale dématérialisée, et c'est donc une première liée, chacun le sait, au Covid-19, et donc à la nécessité de changement organisationnel de nos réunions.

Quelques éléments de ce rapport moral comme je l'ai dit, d'une manière extrêmement synthétique : les indicateurs de croissance qui sont toujours des éléments très importants pour une fédération. Les clubs, une progression de 4,47%, les licenciées 7,06%, les épreuves affiliées 1,97%, les pass compétitions +9,61%. Je crois que cette croissance 2019 témoigne de notre fédération ouverte, dynamique, moderne et qui est véritablement une fédération multisports même si nous restons très attachés, et c'est bien ainsi, à "Fédération Française de Triathlon". Un mot également pour les équipes de France qui ont connu des résultats assez exceptionnels. Benjamin Maze y reviendra. Je retiendrai le titre de champion du monde de Vincent Luis, le troisième titre mondial obtenu par Alexis Hanquiquant et l'équipe de France de triathlon en relais mixte. Je veux remercier les athlètes, les féliciter, la DTN et l'ensemble des cadres techniques pour ces excellents résultats. Les résultats de l'équipe de France, c'est la partie visible de l'iceberg fédéral mais c'est évidemment très important pour une fédération olympique et paralympique d'avoir les résultats les plus significatifs au plus haut niveau.

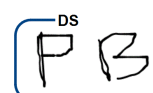
En termes de développement, je vous ai donné quelques pourcentages de croissance qui témoignent de la vitalité de notre fédération et ce depuis de très nombreuses années. Au titre du développement je voulais mettre en exergue l'énorme travail de rénovation de la formation fédérale. C'était un thème important de ce mandat et un travail très conséquent a été mis en place pour une rénovation de la formation fédérale. La dématérialisation de l'École Française de Triathlon pour la prochaine rentrée a été présentée récemment au conseil d'administration, qui rayonne jusqu'à l'étranger, est aussi un élément qu'il faut je crois souligner.

La vie sportive est extrêmement dense, vraiment un grand merci et félicitation à la commission des épreuves nationales, à la commission sportive, à la commission d'arbitrage. Juste vous dire que la vie sportive nationale c'est 50 labels attribués, 50 épreuves gérées et quand je donne ce chiffre-là, il ne reflète évidemment que très imparfaitement le travail très très très conséquent que fournissent les commissions qui ont en gestion la vie sportive nationale. Elle est dense, elle est riche, elle est reconnue. Je crois que l'on peut vraiment saluer le travail des équipes élues et personnel fédéral. A noter en 2019 un grand prix de

Philippe LESCURE - Président



Pierre BIGOT - Secrétaire Général



triathlon qui a été réalisé en son entièreté après une saison malheureusement tronquée en 2018 pour cause de finale annulée à la Baule.

La vie administrative de notre fédération c'est quelque chose dont on parle relativement peu, même si au conseil d'administration nous abordons souvent ces sujets. Notez plusieurs recrutements en 2019, notre secrétaire général y reviendra. Je veux souligner et saluer combien le personnel fédéral, les équipes fédérales font un travail absolument remarquable et la période du Covid 19 nous en a donné une nouvelle démonstration. Nous avons, je le mets dans le domaine administratif, puisque c'est une gestion qui nous a incombé, la création de l'agence nationale du sport, créée en avril 2019 et dont nous avons... avec laquelle nous avez gérée les nouveaux fonds qui nous sont attribués. Les territoires, c'est vrai dans notre fédération comme c'est vrai dans l'ensemble des... de la vie de notre pays, les territoires sont au cœur aujourd'hui de nos actions

L'accord cadre, l'aide à la professionnalisation, reste un pilier de l'accompagnement de nos territoires et là encore je veux remercier les ligues régionales, les comités départementaux et les clubs qui sont, c'est une évidence mais redisons-le, les acteurs essentiels de la vie fédérale. Une attention particulière a été portée à l'accompagnement des projets associatifs, à la consolidation des emplois, à la réalisation de diagnostic et je crois qu'il faut souligner encore une fois le travail qui est accompli en la matière.

Une fédération qui fonctionne bien, qui fonctionne sereinement c'est une situation financière stable. Notre trésorier général vous donnera tous les éléments d'appréciation. Je veux seulement souligner que nous avons à nouveau réaliser un résultat excédentaire et que cela fait maintenant 20 ans que nous réalisons années après années des résultats excédentaires.

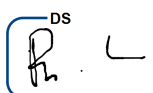
Ce n'est pas une fin en soi, c'est juste la garantie de pouvoir mener nos actions, disposer des ressources financières qui nous permettent encore une fois d'accompagner nos projets, et je crois que c'est très important. Les fonds propres la clôture de l'exercice 2019 ont atteint un niveau inégalé et nous le verrons lorsque nous abordons des temps de crise, des temps de difficultés, les fonds propres de notre fédération, le trésorier général vous le dira, ils ne sont pas exorbitants, et il ne faut surtout pas imaginer que nous dormons sur un capital qui constituerait un trésor.

Ce n'est absolument pas cela. Il représente 1/6 à 1/8 de notre budget annuel, ces fonds propres, c'est donc modeste mais ils nous permettent au niveau où ils sont, d'avoir une situation saine. On dirait pour vous donner une image probablement un peu caricaturale et sans doute un peu simpliste : nous avons une poire pour la soif. C'est très très très important dans la situation que nous venons de connaître.

Je veux souligner la stratégie de communication qui a été élaborée depuis deux années et les résultats sont probants. La communication aujourd'hui c'est un vrai métier, les équipes fédérales, elles aussi y travaillent d'arrache-pied. Nous nous sommes dotés d'une agence conseil et je crois pouvoir dire que la communication fédérale progresse et est reconnue et je veux souligner, saluer encore une fois les progrès en la matière même si là encore nous pouvons sans doute continuer notre progression.

Nous avons eu aussi une communication qui visait à réduire le turn-over des licenciés et de ce point de vue-là nous avons eu de bons résultats. Je dirai bien sur un mot également dans ce rapport moral sur notre comité d'éthique de déontologie et de citoyenneté. C'est aujourd'hui une instance très importante, une action, j'allais dire de presque tous les jours,

Philippe LESCURE - Président



Pierre BIGOT - Secrétaire Général



au service de tous, je crois que chacun peut louer et souligner l'indépendance de ce comité, la qualité de ses travaux et je veux remercier son président Dominique Sagary et chacun de ces membres car ils font là un travail d'intérêt général qu'il faut je crois souligner.

Nous avons aussi en termes d'instance fédérale, réorienter notre action sur les domaines du développement durable et de la mixité avec la création de la mission sport éco responsable et je veux saluer l'action de cette mission et d'ailleurs à cette occasion de l'ensemble des chargés de missions et de tous les acteurs qui constituent les missions ou les commissions fédérales.

La vie internationale, je le dis à chaque fois, elle peut paraître éloignée de la vie fédérale, mais il n'en est rien. La vie internationale pèse sur notre vie fédérale et nous devons y être des acteurs très puissants, très forts. Je rappelle si besoin est, l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques dans 4 ans presque jours pour jours à Paris. Notez le prochain congrès électif de l'ITU, qui aura lieu à Paris en novembre 2020, c'est très important ce congrès électif, où on procédera au renouvellement du mandat de l'actuelle présidente Marisol Casado et je vois dans la tenue de ce congrès électif de l'ITU à Paris une reconnaissance de notre fédération, une reconnaissance des élus fédéraux, de l'action fédérale et de la fédération dans son ensemble. On aura l'occasion d'y revenir.

Vous me permettrez de dire un mot sur l'association des fédérations francophones réunies autour de la France et qui mène je crois des actions de formation extrêmement importantes et reconnues. Le futur, car parler du présent, parler du passé, est très important mais le futur l'est plus encore. La question de la santé, du sport santé, en lien avec le réchauffement climatique sera un des défis de l'humanité pour le 21 siècle, mais ça sera un défi de chacune et de chacun d'entre nous et de chacune des fédérations qui constituent le mouvement sportif français. Je voulais souligner aussi combien les appels à projet de la toute nouvelle agence nationale du sport seront des éléments très importants de l'organisation du sport dans notre pays.

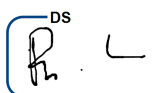
Nous devons ensemble convaincre le plus grand nombre de nos concitoyens de l'intérêt primordial que nous devons porter à la pratique du sport, à la santé, et je crois que c'est vraiment un des axes majeurs de notre action.

Mesdames, messieurs, mes chers amis, pour conclure, je voulais vraiment vous remercier. Les représentantes et les représentants des clubs qui représentent l'ensemble des tous nos clubs, les remercier ce matin mais pour leur travail tout au long de l'année, remercier nos ligues régionales, relais indispensable, incontournables, essentiels, comme les comités départementaux.

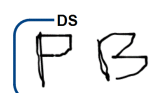
Enfin, vous me permettrez de dire un mot aussi pour bien sûr nos organisateurs qui sont également un des piliers de la fédération. Et enfin remercier particulièrement mes collègues du bureau exécutif qui donnent le meilleur d'eux même, les membres du conseil d'administration, les commissions nationales, les chargés de missions et puis un mot enfin à celles et ceux qui nous accompagnent au quotidien, les salariés et les membres de direction technique nationale. Je peux vous assurer que nous avons à nos côtés des gens de très grande qualité.

Voilà, j'espère ne pas avoir été trop long, j'en ai terminé pour ce rapport moral et je vous remercie de votre écoute. S'il y a des questions, je suis bien entendu à votre entière disposition. Merci.

Philippe LESCURE - Président



Pierre BIGOT - Secrétaire Général



Pierre Bigot :

Merci beaucoup, Philippe. On n'a pas de question formelle dans le chat. Mais si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas. S'il n'y a pas de question, je vous propose directement de passer au vote du rapport moral. Guillaume, si tu veux bien nous mettre la question : qui est pour, qui est contre, qui s'abstient ? Vous avez la parole pour le vote. J'en profite pour dire que Patrick Porcher nous a bien rejoint. Guillaume a fait le nécessaire avec Patrick, tout va bien. Nous sommes bien 57, voir 58, une personne en plus vient de se joindre à nous.

Guillaume Fritsch :

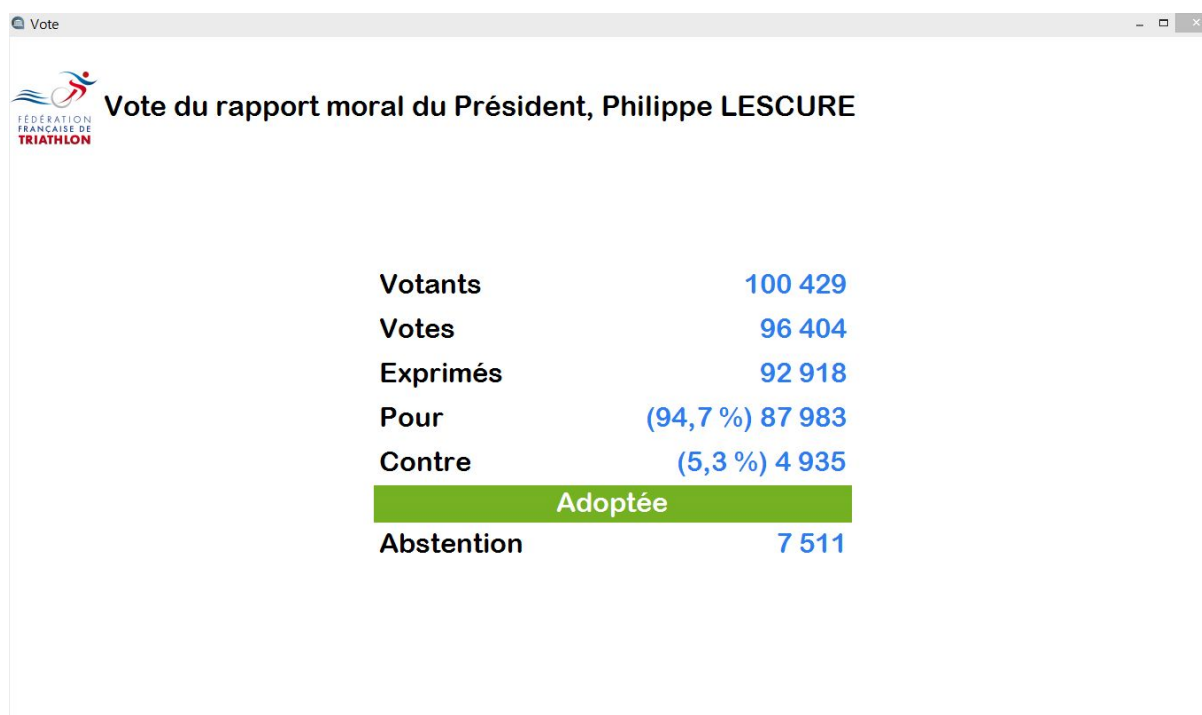
Il me manque le vote de Thierry Foucaud et de Nicolas Hay.

Pierre Bigot :

On va vous laisser encore dix secondes si vous voulez bien voter et ensuite on va clore le vote.

Guillaume Fritsch :

Je ferme le vote.

**Pierre Bigot :**

Je veux bien clôturer le vote, je vous remercie. Donc nous avons 94% pour et 5% contre. Merci Guillaume. On va pouvoir continuer. Pour le rapport d'activité, je vais être relativement bref pour pouvoir laisser la parole ensuite à vos questions, d'une part, mais aussi à mes collègues. On a déjà un peu en retard, donc je ne vais pas vous vous sevrer d'informations. Vous avez déjà beaucoup d'informations sur le rapport qui est sur le mini site. Simplement deux trois petites choses que je souhaitais partager avec vous. Alec, si tu veux bien aller au slide suivant. Nous avons eu en 2019, une augmentation de 7% du nombre de licenciés, de 4% du nombre de clubs, les pass compétitions ont également beaucoup augmenté cette année. Je pense que c'est lié en partie à la mise en place du système électronique, mais le nombre d'épreuves on va dire en moyenne est globalement stable. Simplement un mot sur

Philippe LESCURE - Président

^{DS}

Pierre BIGOT - Secrétaire Général

^{DS}

un petit scoop sur 2020. Nous avons avant-hier passé... Nous étions avant-hier 60 018 licenciés. Je ne connais pas encore la belle ou le beau qui est le 60 000ème. Nous avons fêté la 50 000ème. Mais je crois que le challenge en 2021 va être de continuer à dépasser ce chiffre de 60 000. Bien évidemment, ce n'est pas quelque chose de facile, mais là, je sais que la com y travaille pour continuer dans cette voie là et continuer notre progression.

On va passer juste à la suite. Un petit mot sur le personnel fédéral. Je me joins bien évidemment aux propos de Philippe. J'ai le grand plaisir de travailler avec l'ensemble de cette équipe qui est motivée, qui fait son boulot, qui n'a pas eu des moments faciles comme vous tous, comme nous tous, notamment ces derniers mois. Quelques personnes en plus, trois personnes à la DTN : un entraîneur et deux doctorants qui ont pour missions d'expertise auprès de Benjamin Maze et ses équipes, Virginie Renoult qui nous a rejoint en CDD pour un contrat de professionnalisation au niveau du marketing. Et vous le connaissez tous maintenant : notre triathlète rugbyman Alec Eraud, qui excelle dans le domaine juridique et qui répond à beaucoup de questions. Aujourd'hui, nous sommes 19 personnes, dont cinq liées pleinement à la DTN, le reste étant les équipes surtout au siège. Et un grand merci à toutes ces équipes. Encore une fois, je le dis, j'ai beaucoup de plaisir à travailler avec eux. C'est un honneur pour moi et certainement pour vous tous.

Un dernier petit mot et ce sera mon dernier slide. Vous savez tous ce qu'on a monté maintenant il y a deux ans, un site Internet qui s'appelle mon club F.F.TRI., on peut trouver le lien sur le site Internet, mais également sur votre espace privé de chaque club. Vous avez énormément de fiches pratique, je pense qu'il y en a plus d'une centaine aujourd'hui. Comment gérer mon club ? Comment gérer les ressources humaines, les aspects juridiques ? Les aspects financiers ? On a fait des newsletters, on a fait des webinaires, on a fait des contacts directs avec les gens. N'hésitez pas à vous y connecter. C'est une source d'information assez importante qui peut être utile pour vous. Deux petits points pour les clubs aussi. L'adhésion à Cosmos, qui gère tous les problèmes juridiques liés aux ressources humaines, c'est gratuit. La Fédération cotise pour vous ce genre de choses et à Assoconnect, qui maintenant est connu. Plus de 150 clubs aujourd'hui adhèrent à Assoconnect pour la gestion de leur club. Voilà, pour ma partie, je ne sais pas. Je vous laisse à vos questions réponses, s'il y en a, n'hésitez pas soit maintenant, soit plus tard. Si vous avez des questions, je répondrai avec plaisir. Narjess est ce qu'il y a des points...

Narjess Brahim :

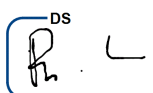
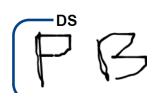
Pas pour le moment. Pas de question pour le moment.

Pierre Bigot :

Très bien, écoutez, je vous remercie, je vous propose de passer au vote. Guillaume, si tu veux bien et on va voter le rapport du secrétaire général.

Guillaume Fritsch :

Alors, il nous manque Antoine Breton, Christine Geffroy, Max Lagant, Éric Meunier, David Schleining. Christine Geffroy, Éric Meunier. Éric Meunier, David Schleining. Éric Meunier ? En attendant, je vous informe que nous allons accueillir Gildas Tauliaut, représentant des clubs de la Guadeloupe. Je clôture le vote. Et vous avez le résultat : 100% de vote pour.

**Pierre Bigot :**

Je vous remercie. Merci beaucoup, Guillaume. Nous allons passer à la suite du déroulé avec une présentation rapide de Benjamin Maze. Merci Benjamin.

Benjamin Maze :

Bonjour à toutes et à tous. Vous m'entendez bien ?

Pierre Bigot :

Très bien Benjamin, tu peux y aller.

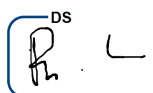
Benjamin Maze :

C'est parti pour cinq minutes. Bonjour à toutes et à tous, donc je vais vous présenter le rapport d'activité de la Direction Technique Nationale qui situe son activité, son action sur trois temporalités : gérer et optimiser le présent, prévoir et préparer le futur, appréhender et anticiper l'avenir. Vous pourrez lire, au travers du rapport d'activité synthétique de 86 pages, l'ensemble des activités qui ont été menées sur cette année 2019. 2019, c'est le troisième quart de l'olympiade et de la paralympiade.

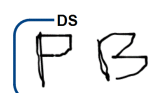
Elle a été marquée par la réforme des conseillers techniques sportifs, les 21 cadres dont disposent la Fédération Française de Triathlon est finalement reportée par le gouvernement. Si ça a laissé des traces, c'est quelque chose que l'on reverra plus tard dans l'olympiade prochaine. Cette année 2019 a permis de renforcer les fondations des projets portés par la Direction Technique Nationale et, pour certains autres, de rentrer dans une partie plus opérationnelle.

L'enquête « Métier » et l'enquête « Structure » qui vous avait été présentée lors des précédentes assemblées générales ont ainsi la rénovation de l'information fédérale, avec notamment l'intégration des axes majeurs du développement de nos disciplines. Je pense particulièrement à la mixité, la citoyenneté, la santé, la performance, mais aussi un point

Philippe LESCURE - Président



Pierre BIGOT - Secrétaire Général



essentiel qui prend de plus en plus de place dans l'action des éducatrices et des éducateurs dans leur action dans les clubs, c'est celle du savoir-être.

Bien entendu, dans cette rénovation de la formation fédérale on renforce également le pont avec la formation d'État et l'ensemble des pratiques dont la fédération est délégataire. Le président en a parlé l'École Française de Triathlon avait été pour l'olympiade précédente un des succès de notre fédération, saluée au niveau international et peut être si on est un peu critiques, insuffisamment appropriée dans nos structures.

C'est dans cette logique de plus forte appropriation de nos structures, mais également d'intégrer les attentes émises par les clubs et les éducateurs qu'on a souhaité passer à l'étape suivante, celle du WikiTri.

Le WikiTri c'est la dématérialisation de l'École Française de Triathlon avec cette intégration de nouvelles dimensions. Je pense notamment aux séances types. Cette année 2019 ça a été l'objet de pouvoir consolider l'ensemble de ces données pour les transmettre sur un site Internet, un outil à disposition des clubs pour la rentrée 2020 mais ça sera l'objet du rapport d'activité de l'année prochaine. Dans un passage plus opérationnel dans nos activités en matière de développement, je citerai notamment les raids qui a pu développer le projet prévu de formation des éducateurs avec le deuxième niveau après niveau d'initiateur, notamment le niveau de d'entraîneurs, d'entraîneurs de raids.

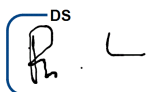
Troisième quart de l'année : d'une olympiade et d'une paralympiade, c'est aussi une année très olympique et très paralympique. Le président a souligné la réussite des équipes de France et cela permet notamment d'engranger de la confiance, de la satisfaction, mais aussi de rester humble. Si Sandra Levenez et Benjamin Choquet ont gagné des titres de champions du monde en duathlon, discipline reconnue de haut niveau, Émilie Morier en U-23 et Jules Ribstein et Élise Marc dans les catégories malheureusement non retenues au programme des Jeux paralympiques, ça montre bien la force de ces équipes de France sur l'ensemble du champ d'intervention des équipes de France.

Alexis Hanquingant, Vincent Luis et le triathlon relais mixte, qui sont eux sur trois fort potentiels pour Tokyo 2020, prennent du coup leur mal en patience puisque ces Jeux sont maintenant dans 363 jours même si on les appellera toujours les Jeux de Tokyo 2020. C'est une petite subtilité. Je vous l'évoquais en début de mon propos, c'est préparer le futur et vous le voyez sur cette présentation extrêmement succincte, c'est appréhender les évolutions des pratiques et des attentes de nos licenciés, de nos pratiquants à tous les niveaux, que ce soit sur le développement, la formation ou le haut niveau.

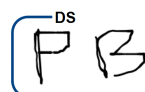
Et quand on parle de performance des équipes de France, on a bien sûr en tête Paris 2024, puisqu'on aura la chance d'accueillir cet événement planétaire en France. Mais c'est aussi préparer 2028 et au-delà. Et je tiens à saluer le secrétaire général Lafay, le renfort de Julien Pousson et de deux thésards Cifre, Thibault Ledanois et Antony Bira, qui traduisent bien cette volonté permanente de préparer l'avenir, préparer le futur pour pouvoir rester au sein de la Fédération Française de Triathlon, une des fédérations leader au niveau au niveau international sur l'ensemble du périmètre d'intervention d'une fédération que ça aille du développement, de la formation des éducateurs, a également, bien sûr la performance de ces équipes de France.

Voilà pour une présentation succincte en cinq minutes du rapport d'activité de la Direction Technique Nationale.

Philippe LESCURE - Président



Pierre BIGOT - Secrétaire Général



Pierre Bigot :

Merci beaucoup, Benjamin. On peut passer, si vous avez des questions et des réponses, peut-être à Benjamin. N'hésitez pas. S'il y a des points, je ne sais pas Narjess s'il y en a.

Benjamin Maze :

Permettez-moi à nouveau de remercier l'ensemble de la direction technique nationale pour l'engagement exemplaire qu'ils ont eu en 2019. Merci.

Pierre Bigot :

Merci, merci beaucoup. La parole est au trésorier général. Emmanuel Chabannes.

Emmanuel Chabannes :

Merci Pierre, vous avez tous été destinataires des comptes annuels de notre fédération. Je vous rappelle que les comptes annuels de la Fédération Française de Triathlon sont établis sur une période de 12 mois, du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019. Ces comptes ont été validés par le bureau exécutif du 6 mars 2020, puis par le conseil d'administration fédéral du 24 mars 2020.

Mon rapport va étudier trois parties vous allez voir apparaître un premier slide qui va concerner le compte de résultat et ensuite ça sera le bilan et ensuite je ferai un paragraphe sur l'impact du Covid-19.

Vous avez sur cette slide la composition du résultat avec un total de produits d'exploitation de 6 533 585 contre 5 842 276 l'an dernier et des charges d'exploitation de 6 291 553 contre 5 830 902, ce qui donne un résultat d'exploitation de 242 031 contre 11 373.

Composition du résultat				
	2019	2018	2017	
dont 188 k€ de fonds dédiés : nouvelle présentation règlement ANC 2018-06	Produits d'Exploitation	6 533 585	5 842 276	5 305 886
dont 142 k€ de report de fonds dédiés : nouvelle présentation règlement ANC 2018-06	Charges d'Exploitation	6 291 553	5 830 902	5 068 432
	Résultat d'Exploitation	242 031	11 373	237 454
dont 19 k€ de provision supplémentaire (dépréciation créance BELFORT)	Résultat Financier	- 111 015	- 23 890	- 29 830
	Résultat Exceptionnel	36 474	47 443	- 3 236
	Impôts sur les sociétés	52 869	0	54 168
dont 103 k€ de dépréciation des titres de TEVE	Fonds dédiés			- 20 272
	Résultat Net	114 621	34 927	129 949

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

Philippe LESCURE - Président

DS
P L

Pierre BIGOT - Secrétaire Général

DS
P B

Il convient de noter qu'il y a eu l'application du règlement 2018-08 défini par l'Autorité des normes comptables, donc cette norme comptable modifie la présentation des comptes annuels avec un traitement des fonds dédiés en produits et charges d'exploitation. C'est une modification de normes et de présentation de nos comptes. Ce qui fait que nos produits d'exploitation aujourd'hui augmentent de 11,83% alors que sans application de ce règlement, nos coûts d'exploitation sont en hausse de 10,06%. La hausse de nos produits d'exploitation est également liée à la croissance de nos produits fédéraux comme l'a dit Pierre tout à l'heure, on vient de faire nos 60.000 licenciés. Nous avons une croissance tous les ans de notre nombre de licences : affiliations, licences, les pass compétition, les licences manifestations et les droits de mutation. Nous avons également eu une hausse de la subvention du ministère Jeunesse et Sports. Cette subvention est d'un montant de 1 127 524 qui représente plus de 17% de nos produits d'exploitation.

Vous avez ensuite le résultat financier avec au -111 015. Donc, je reviendrai un petit peu après là-dessus et en résultat exceptionnel 36 474.

Dans les produits exceptionnels, nous avons enfin pu constater la vente de l'immeuble rue Marcel Sembat pour 905 000 euros en date du 17 juin 2019. Donc cette vente de bâtiment a généré une moins-value de cession de 4 634 euros, cette moins-value a été compensée par la reprise de la dépréciation que nous avions constatée sur le bâtiment d'un montant de 22 593. Ce qui veut dire que la cession a un impact positif sur le résultat de 17 959.

Au niveau de nos charges d'exploitation, celles-ci sont en hausse de 7,9%. Mais sans application du règlement du changement de normes avec le règlement 2018, elle serait en hausse de 10,92%. Au niveau toujours de nos charges, les charges externes représentent 3 971 344 contre 3 828 766 ce qui est quand même une évolution de 142 578. Ces charges d'exploitation... ces charges externes représentent 63,12% de notre total de charges, alors que c'était 65,66% pour l'exercice précédent.

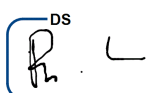
Notre masse salariale se monte à 1 232 201. Donc la masse salariale, c'est des salaires plus les charges sociales. L'an dernier, c'était 968 197, ce qui représente une hausse de 27,26%. Comme l'a dit Pierre, il y a eu l'embauche de cinq personnes, deux cadres, un contrat de professionnalisation et deux doctorants. Il faut aussi ajouter à cette masse salariale la rémunération complémentaire de nos CTS qui était liée à une subvention de l'ANS (Agence nationale du sport). Cette subvention s'appelait « Soutien à l'encadrement sportif ». Mais c'est également dû à notre politique de revalorisation salariale et également à l'intéressement que nous versons à nos salariés en cas de résultat excédentaire.

Il faut également noter la forte hausse des dotations aux amortissements et dépréciations, qui est liée à la constatation d'une provision de 103 000 sur les titres de participation et de 19 000 sur nos créances. La première partie concerne les titres de TEVE et la deuxième partie, c'est pour la créance de Belfort. La créance de Belfort est aujourd'hui provisionnée à 100%.

L'ensemble de ces éléments donne un résultat net, après prise en compte de l'impôt sur les sociétés (52 869) de 114 621 pour cet exercice, contre 34 927 pour l'exercice précédent.

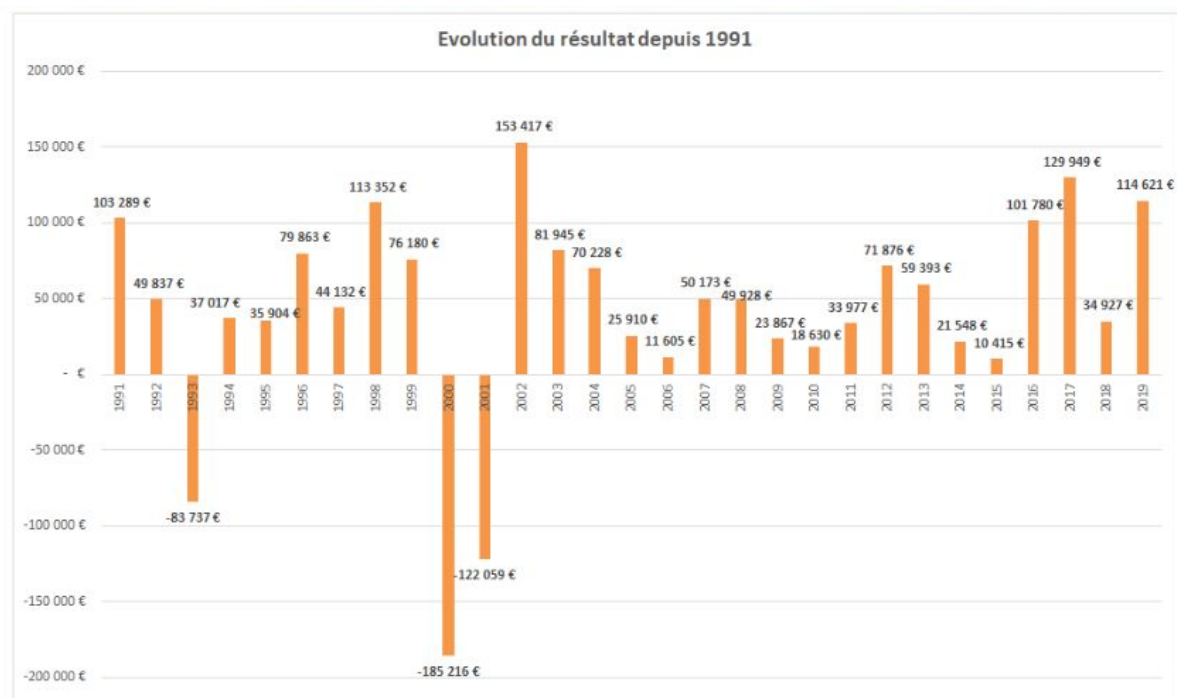
Au niveau du bilan, vous allez avoir la slide suivante, Alec... Alors là, on vous a fait une slide sur l'évolution du résultat depuis 1991, donc on voit qu'il y a eu des années qui étaient fortement déficitaires dans les années 2000. Et aujourd'hui, ça fait maintenant un bon nombre d'années ça va faire 19 ans que nous avons un résultat positif.

Philippe LESCURE - Président



Pierre BIGOT - Secrétaire Général





Le bilan : photographie du patrimoine de la F.F.TRI.

	BILAN ACTIF	au 31/12/2019	au 31/12/2018
	ACTIF IMMOBILISE	1 194 576	2 214 854
	Immo incorporelles	211 465	264 085
	Immo corporelles	298 681	1 162 605
	Immo financières	684 430	788 164
	ACTIF CIRCULANT	4 213 199	3 754 142
	Stocks & acompte	89 013	85 226
	Créances	2 271 001	2 240 615
	Trésorerie	1 798 844	1 318 948
	Charges constatées d'avance	54 341	109 322
	TOTAL DE L'ACTIF	5 407 775	5 968 996

vente du bâtiment Marcel Sembat

dépréciation des titres de TEVE

+ de produits constatés d'avance au passif = + de trésorerie

Au niveau du bilan, concernant notre actif immobilisé, il faut noter que la hausse des immobilisations incorporelles est liée au coût de développement de notre logiciel Espace Tri

Philippe LESCURE - Président

DS
P L

Pierre BIGOT - Secrétaire Général

DS
P B

2.0. Tous les ans, nous investissons dans notre logiciel Espace Tri 2.0 en le faisant évoluer de manière constante. Et bien évidemment, cela génère une immobilisation dite incorporelle. La baisse de nos immobilisations corporelles est liée à la vente de notre bâtiment situé rue Marcel Sembat. C'est pour cela qu'on passe de 1 162 605 à 298 680.

La baisse des immobilisations financières, c'est la prise en compte de la dotation de la provision pour dépréciation des titres de TEVE.

Et au niveau de l'actif circulant, on voit qu'on a une forte hausse de notre trésorerie puisque celle-ci était de 1 318 948 et que là elle est de 1 798 844.

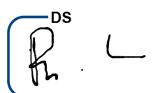
Donc je vais développer un petit peu plus la provision par rapport à Triathlon Évènements. La Fédération Française de Triathlon a créé une société par actions simplifiée dénommée Triathlon Évènement en octobre 2013. Cette société a pour objet social de détenir toute forme de participation et organiser tout type d'événement, assurer le contrôle des grandes épreuves fédérales, la gestion de la logistique de ces événements, la gestion des produits dérivés, le marketing, la recherche de partenariats. Une augmentation de capital a été validée en date du 21 décembre 2015 par incorporation du compte courant d'associé. Celui-ci s'élève désormais à 450 000 euros intégralement détenus par la F.F.TRI..

Les comptes 2019 de Triathlon Évènements font ressortir un chiffre d'affaires hors taxes de 234 520, dont 151 261,50 euros hors taxes de prestations de production d'images relatives à la D1 et la D2 et un résultat net positif de 33 748. Au 31 décembre 2019, les capitaux propres de Triathlon Évènement s'élèvent à 244 239 euros, soit une moins-value latente sur les titres détenus par la F.F.TRI. de 205 761. Cette moins-value latente a fait l'objet d'une provision dans les comptes de la F.F.TRI. à hauteur de 50% pour 103 000 euros.

Depuis le début, depuis la création de cette filiale, je m'étais opposé à cette dépréciation. Cette année, alors que nous avons enregistré un résultat d'exploitation positif pour la quatrième année, j'ai fait le choix de proposer une provision à 50% de la moins-value latente. J'ai fait cette proposition pour deux raisons principales. Tout d'abord, dans tout investissement, il doit être analysé le retour sur celui-ci. La F.F.TRI. a investi 450 000 euros dans sa filiale et même si les résultats redeviennent positifs, ceux-ci ne sont pas suffisants et ne sont constitués que par les activités liées aux organisations Paris et Embrun. Il existe donc un risque en cas de difficultés sur ces organisations. Ensuite, le montant même des résultats dégagés n'est à mon sens pas suffisant, malgré une gestion rigoureuse et une maîtrise des coûts, le résultat de cette année représente six années de la moins-value latente. Je considère que cette durée est trop longue et qu'il est de notre responsabilité de la réduire. Donc, pourquoi pas 100% de la moins-value latente. Je rappellerai que nous avons des perspectives économiques encourageantes avec un contrat de partenariat avec la société ASO pour dix ans, une participation dans la société civile Embrunman qui va générer en 2020 15 680 euros de revenus pour Triathlon Évènements. Et j'estime que la valeur des actifs détenus par Triathlon Évènements est à minima égale au montant de nos investissements et que la seule valeur des capitaux propres ne peut pas être retenue comme méthode de valorisation, et ceci, encore plus après la prise en compte d'une dépréciation de 50%.

Au niveau de Triathlon Évènements, il y a une participation de Triathlon Évènements dans la SAS Triathlon Move Publishing, donc Triathlon Évènements, courant 2018, a repris l'intégralité des actions détenues par Move Publishing Event. C'était la société qui organisait le Triathlon de Paris.

Philippe LESCURE - Président



Pierre BIGOT - Secrétaire Général



Début 2019, Triathlon Événements m'a cédé une action pour un euro afin de respecter les statuts, car nous avons l'obligation d'avoir deux actionnaires.

Concernant le passif de notre fédération, la slide suivante Alec.

Le bilan : photographie du patrimoine de la F.F.TRI.

	BILAN PASSIF	au 31/12/2019	au 31/12/2018
	FONDS PROPRES	999 435	909 129
	Réserves	194 965	194 965
	Report à nouveau	556 834	521 908
	Résultat de l'exercice	114 621	34 927
Résultat 2019			
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	108 408	97 190
Essentiellement provision pour indemnité de départ à la retraite			
	FONDS DEDIES	155 990	201 579
	DETTES	4 143 943	4 761 098
	Emprunt et dettes / banque	55	852 498
Vente du bâtiment Marcel Sembat = remboursement du prêt	Dettes financières diverses	15 018	13 812
	Dettes fournisseurs	627 297	758 015
	Dettes fiscales et sociales	297 195	188 226
	Autres dettes	29 645	83 282
+6% de licences sur la période sept - déc	Produits constatés d'avance	3 174 731	2 865 265
	TOTAL DU PASSIF	5 407 775	5 968 996

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

Donc, nos fonds propres se montent à 999 435, contre 909 129. Ces fonds propres comprennent 133 014 euros de subvention d'investissement, contre 157 329 euros au 31 décembre 2018. Comme l'a dit Philippe, il est important, il est indispensable même pour notre fédération, d'avoir des fonds propres importants. C'est pourquoi le conseil d'administration vous propose d'affecter le résultat de cette année, à savoir 114 621 en autre réserve, mais aussi de réaffecter les 194 965,24 de réserve au projet vers un nouveau projet associatif.

Les fonds propres hors subvention d'investissement représentent 50 jours de fonctionnement de notre fédération, contre 49 jours l'an dernier. Et au niveau des dettes, c'est suite à la vente du bâtiment de Marcel Sembat, nous avons soldé le prêt et donc aujourd'hui, nous n'avons plus d'endettement bancaire. Vous pouvez également constater, au niveau des produits constatés d'avance, il y a une hausse, une forte hausse puisqu'on passe de 2 865 000 à 3 174 000 et c'est lié principalement à la périodicité de licences puisque nous avons plus de 6% licences supplémentaires sur la période de septembre à décembre.

Au niveau du Covid-19. Nous connaissons depuis mars 2020 une crise sanitaire planétaire qui a des répercussions très importantes sur l'ensemble des activités de nos organisateurs, de nos clubs, de nos lignes et de notre fédération. Au niveau financier, cette crise inédite a

Philippe LESCURE - Président

DS
P L

Pierre BIGOT - Secrétaire Général

DS
P B

un impact limité sur nos produits, celui des licences et des affiliations clubs du fait du démarrage de la prise de licences en septembre 2019. Il n'en sera peut-être pas de même lors de la prochaine rentrée sportive débutant, en septembre 2020. En revanche, le Covid-19 a un impact considérable sur les produits issus des manifestations : licences, manifestations et pass compétitions, en raison de l'arrêt de toutes manifestations sportives. Nous avons mené une politique financière volontariste en utilisant le chômage partiel, tout en ne suspendant pas l'intégralité de nos services fédéraux, réduit d'une manière drastique nos coûts de fonctionnement et reporté l'intégralité des frais liés aux Jeux olympiques.

Vous le verrez dans notre proposition de coûts 2021 et dans l'étude du budget prévisionnel 2020. Nous vous proposons de maintenir nos coûts 2020 en 2021. Nous vous proposons également une enveloppe de 100 000 euros à destination de nos clubs et de nos organisateurs : enveloppe prise à la fois sur nos fonds propres et sur de fortes économies réalisées par nos commissions. Malheureusement, la faiblesse de nos fonds propres ne nous permet pas de lancer de grandes opérations d'aide à coups de millions d'euros, comme peuvent se le permettre des sports beaucoup plus anciens

À titre totalement personnel, je regrette la décision de notre conseil d'administration de maintenir l'assemblée générale électorale en décembre 2020 au lieu de la reporter en mars-avril 2021, comme l'autorise le ministère des Sports. Je le regrette, car ce maintien a un impact sur les finances fédérales de 50 000 euros supplémentaires.

À titre personnel, je regrette également la décision de notre conseil d'administration. Non, pardon. Je regrette qu'au nom du maintien de la convention F.F.TRI. ligue - Accord cadre, convention qui pèse 357 000 euros dans les comptes de notre fédération, nous n'avons pas su fédérer l'ensemble des acteurs du triathlon français autour d'un dispositif d'aide à destination des clubs et des organisateurs.

Pour conclure ce rapport, je tiens à remercier particulièrement l'ensemble du personnel, des cadres techniques, des présidents de commissions, des chargés de mission et des contrôleurs du secteur budgétaire pour le travail qu'ils effectuent tout au long de l'année, la Commission nationale financière, notre cabinet d'expertise comptable Accord Sports. Monsieur Philippe Deparis, notre commissaire aux comptes. Guillaume Fritsch et Bernard Saint-Jean pour leurs compétences, mais surtout pour leur dévouement au service de notre fédération.

Pour terminer, je vous informe que j'ai remis ma démission de mon poste de trésorier à Philippe, notre président. Alors que l'on ne se trompe pas, ma démission n'est pas une remise en cause de mes années de collaboration, ni liée à une quelconque divergence. Cependant, afin d'éviter toute suspicion et pour avoir une liberté de parole, j'estime que mes fonctions ne seront plus compatibles avec une candidature à la présidence de notre fédération.

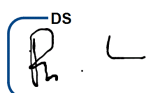
Enfin, pour terminer, je citerai Winston Churchill : un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté.

Merci, si vous avez des questions, je suis disponible.

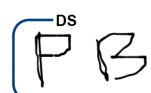
Pierre Bigot :

Merci Emmanuel. Narjess avons-nous des questions ?

Philippe LESCURE - Président



Pierre BIGOT - Secrétaire Général



Narjess Brahim :

Non, pas question pour le trésorier Pierre.

Pierre Bigot :

Je laisse la parole à Philippe Deparis, commissaire aux comptes.

Philippe De Paris :

Bonjour tout le monde. C'est un peu étonnant, c'est la première assemblée que je fais en dématérialisée, donc c'est un peu surprenant. Sur le fond, donc je vais, comme d'habitude, présenter un rapport si vous me permettez, un peu résumé dans la mesure où ce document est disponible le site de la Fédération.

Donc, on a pu faire, malgré cette situation particulière, notre mission dans des conditions normales et je tiens particulièrement à remercier l'ensemble du personnel financier, administratif et la direction qui nous ont permis de faire nos travaux. Comme l'année dernière, nous avons une divergence d'opinion avec Emmanuel sur le traitement de la provision sur votre filiale, même si nous avons pris en considération, bien sûr, la provision de 50% du risque.

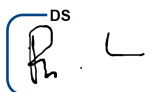
Emmanuel l'a très bien expliqué, donc je ne vais pas rentrer dans les détails, je vais aller très vite là-dessus. C'est exactement les mêmes divergences avec nous, notre vision qui est une vision assez historique et Emmanuel, qui a une vision plus dans l'avenir. Donc, notre rapport, c'est une opinion avec réserve en exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué le guide des comptes annuels que la Fédération française de triathlon relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le comité directeur sur la base des éléments disponibles à cette date et dans le contexte évolutif de la crise sanitaire liée au Covid-19. Sous réserve décrites dans la partie « Fondements de l'opinion avec réserves » nous certifions que les comptes annuels, au regard des règles et principes comptables français, sont réguliers, sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice. La motivation de la réserve pour désaccord...

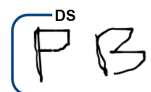
Je vous indique que la Fédération française de triathlon détient, au 31 décembre 2019, la totalité des titres de la société Triathlon Événements pour une valeur de 450 000 euros, que vous avez au 31 décembre 2019, constatée une provision de 103 000 euros qui correspond à 50% du risque que vous portez sur cette filiale et au regard de la situation nette de cette société au 31/10/19 et compte tenu des perspectives, nous considérons comme l'exercice précédent qu'il aurait été nécessaire de provisionner 100% du risque, ce qui aurait eu pour conséquence de passer une provision complémentaire de 103 000 euros.

Nous avons par ailleurs, dans la motivation de nos travaux, particulièrement pris connaissance de la note sur les immobilisations incorporelles de l'annexe qui explique les travaux de développement informatique qui sont faits sur l'intranet fédéral Espace Tri et que dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par la société, nous avons vérifié le bien-fondé de l'approche retenue et nous nous sommes assurés de la correcte application de ces méthodes.

Philippe LESCURE - Président

A blue ink signature of Philippe LESCURE, consisting of a stylized 'P' and 'L'.

Pierre BIGOT - Secrétaire Général

A blue ink signature of Pierre BIGOT, consisting of a stylized 'P' and 'B'.

Concernant les éléments sur le rapport financier et les autres éléments qui ont été adressés aux membres de la Fédération, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents qui ont été adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Voilà pour le rapport général. Si vous le permettez, je vais vous faire état rapidement du rapport, comme chaque année sur ce qu'on appelle les conventions réglementées. Il n'y en a pas de nouvelles par rapport à l'année dernière : il y en a toujours deux.

La première concerne la rémunération de votre président, qui a été pour l'année 2019 de 26 736 euros. Et la deuxième concerne la convention entre la Fédération et la société TEV, c'est d'une convention de délégation de service.

On vous rappelle que cette convention est traitée par une convention courante au niveau de la Fédération et que le montant qui a été facturé entre ces deux entités a été de 151 261 euros au titre de l'exercice 2019.

Pierre Bigot :

Merci beaucoup, Monsieur Deparis. Est-ce qu'il y a des questions au commissaire aux comptes sur les comptes fédéraux.

Guillaume Fritsch :

Pas de question pour le commissaire aux comptes, Pierre.

Pierre Bigot :

Très bien. Je vous en remercie. Je vous propose donc de passer au vote, Alec, si tu veux bien. Donc, nous allons faire un vote, si vous en êtes d'accord qui... Excusez-moi, Alec, si tu peux revenir sur la slide avant de passer à Guillaume, histoire de faire les choses dans l'ordre. Si vous voulez bien, pour qu'on pose bien la bonne question, on peut revenir sur la présentation de Alec. Si tu m'entends, je voudrais qu'on revienne au slide 37. Je souhaiterais donc qu'on passe au vote. Ce vote, pour lequel vous allez vous prononcer inclura l'approbation des comptes 2019, l'affectation du résultat de 114 000 euros en autre réserve, comme vous l'a proposé notre trésorier et la réaffectation des 195 000 euros de réserve de projet vers un projet associatif. Voilà l'objet du vote sur lequel je vous propose de vous prononcer et nous allons aller sur Quizzbox pour répondre à la question, Guillaume. Merci.

Guillaume Fritsch :

Le vote est ouvert.

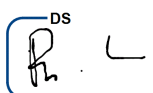
Pierre Bigot :

Je te laisse la main Guillaume. Il reste un vote.

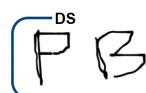
Guillaume Fritsch :

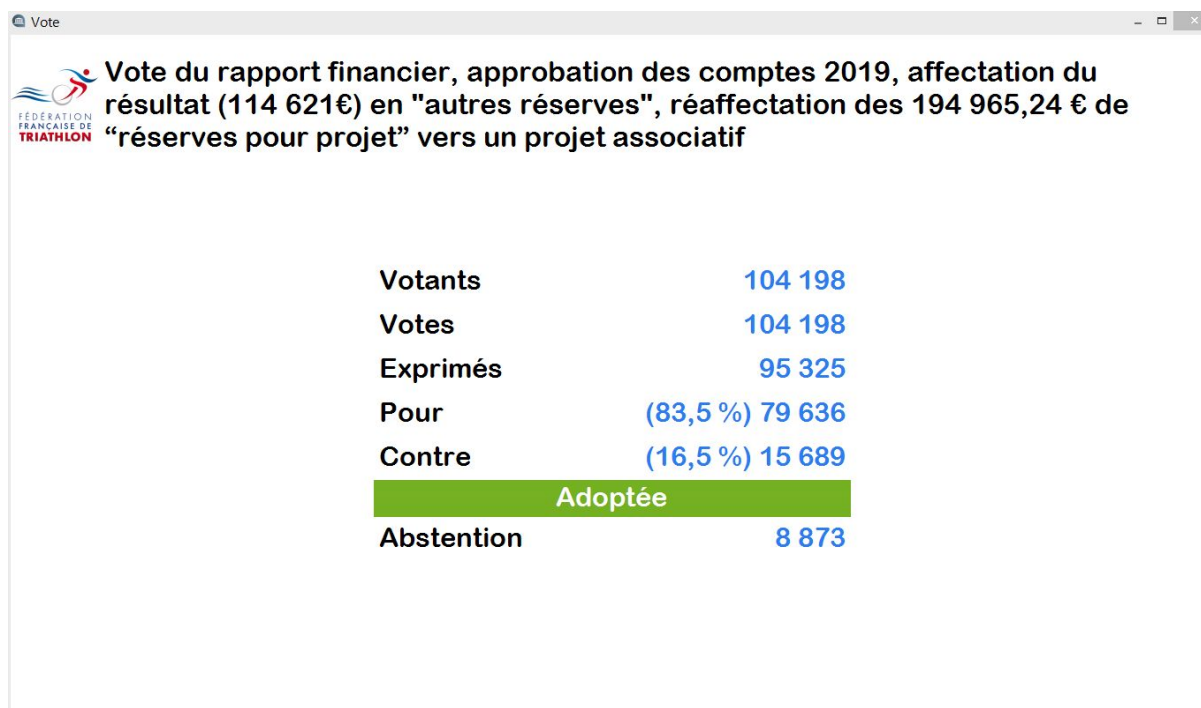
Il ne manque que David Schleining, c'est parfait, c'est bon.

Philippe LESCURE - Président

A blue ink signature of Philippe LESCURE, consisting of a stylized 'P' and 'L'.

Pierre BIGOT - Secrétaire Général

A blue ink signature of Pierre BIGOT, consisting of a stylized 'P' and 'B'.

**Pierre Bigot :**

Merci. Nous avons 83% pour et 16% contre. Nous pouvons passer à la suite et la parole est à Emmanuel Chabannes, trésorier général pour nous parler des coûts 2021. Merci.

Emmanuel Chabannes :

Donc, au niveau de la proposition de coûts 2021, comme je l'ai annoncé dans mon rapport financier, il n'y a pas d'augmentation de prévue sur les coûts en 2021. Les seules modifications qu'il peut y avoir, elles ont été listées sur cet slide. C'est à dire que vu qu'il y a eu la création des pass compétition XXS. On les a... Vu qu'il y a eu la création, pardon, de la distance XXS, il a fallu déterminer une tarification pour les pass compétition et pour les droits d'organisation. Pour les pass compétition, on a mis cette catégorie dans les "autres épreuves" avec un pass compétition à 2 euros. Au niveau des droits d'organisation, on les a rajoutés au même niveau que les XS et les S, avec une tarification de 156 à 1758 en fonction du tarif d'inscription. Au niveau de la licence sur la part fédérale, on est parti sur une remise de 50% pour les licences pour la Corse, idem pour les DOM-TOM, réservé aux résidents corses licenciés uniquement dans la vie corse. Et au niveau des droits de formation, une proposition de mise à jour du tableau de calcul des droits de formation. Il n'y a pas d'autres modifications sur la proposition de coûts.

Pierre Bigot :

Merci Manu. Est ce qu'il y a des points, des questions, des remarques, des commentaires sur cette proposition ?

Narjess Brahim :

Pas de question.

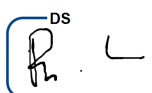
Pierre Bigot :

S'il n'y en a pas, on va passer au vote, Guillaume. Le vote est ouvert.

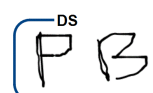
Guillaume Fritsch :

Il nous manque Michel Lagrave. Michel s'il te plait.

Philippe LESCURE - Président

^{DS}


Pierre BIGOT - Secrétaire Général

^{DS}


Pierre Bigot :

Allez on va laisser encore 10 secondes. Et puis ensuite, on passera aux résultats. OK, très bien, merci. 92% pour 8% contre, je vous remercie.



Emmanuel Chabannes souhaitait vous parler d'un autre point qui est une convention de compensation des pass compétition pour les ligues PACA et AURA. A toi Emmanuel.

Emmanuel Chabannes :

Effectivement, l'assemblée générale du 13 décembre 2017 avait acté pour 2018 la baisse de la part fédérale sur les pass compétitions non conventionné, et pour 2019, l'harmonisation nationale des tarifs des pass compétition avec une compensation financière dans la limite du nombre de pass vendus en 2018 pour les ligues qui n'étaient pas conventionnées. Lors de l'assemblée générale d'avril 2019, la question de la durée de compensation a été posée. En réponse, le bureau exécutif présente les trois propositions suivantes. Je tiens particulièrement à remercier la coopération de la ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur et la ligue AURA puisque sans leur aide qu'on n'aurait pas pu arriver à une proposition de dégressivité des pass compétition. Donc, vous avez les trois propositions :

	2019	2020	2021	2022	2023
Proposition du BE	100% compensation	66% compensation	33% compensation	0%	0%
Proposition de la ligue PACA	100% compensation	100% compensation	50% compensation	25% compensation	0%

Philippe LESCURE - Président

^{DS}

Pierre BIGOT - Secrétaire Général

^{DS}

Proposition de la ligue AURA	100% compensation	75% compensatio n	50% compensatio n	25% compensatio n	0%
---	----------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------	----

Vous avez des questions par rapport à cette proposition ? A ces propositions ?

Jean-Marc Grossetete :

Oui, j'ai levé la main, je ne sais pas si...

Pierre Bigot :

Oui Jean-Marc je t'en prie.

Jean-Marc Grossetete :

Oui bonjour à tous. Simplement cette proposition a été étudiée en 2019 dans le cadre d'un fonctionnement normal. Comme vous le savez tous, en 2020, dans un contexte un peu plus serré et un peu plus particulier. Et une proposition je dirais complémentaire que je souhaiterais faire, c'est de pouvoir tenir, de pouvoir faire une année blanche sur l'année 2020 par rapport à cette proposition, quel que soit le choix qui est fait au niveau des 3 lignes. Mais de considérer l'année 2020 comme une année blanche, voilà la proposition que je fais.

Pierre Bigot :

Emmanuel, peux-tu répondre à la question de Jean-Marc ? Donner un avis.

Emmanuel Chabannes :

Mon opinion par rapport à cette question... Il est vrai que l'impact du Covid-19, on l'a au niveau de la fédération, au niveau des deux ligues qui sont concernées. C'est difficile d'avoir l'avis de la ligue Provence-Alpes-Côte-d'Azur, à mon avis, en regardant le calendrier il a des grosses épreuves sur la fin de l'année. Il faudrait, à mon avis, avoir l'avis de la ligue PACA, à voir s'ils sont d'accord avec cette proposition. Moi, sur le fond, je n'y vois pas d'inconvénient. Après, ça n'a pas été étudié de cette manière-là, mais la question mérite d'être posée au vu des circonstances exceptionnelles...

Andrée Vidil :

Bonjour, Andrée Vidil, ce que je peux prendre la parole ?

Pierre Bigot :

Vas-y Andrée, je t'en prie.

Andrée Vidil :

Étant donné que cette année effectivement c'est une année blanche... Je pense que la compensation fédérale ne doit pas avoir lieu puisque...

Pierre Bigot :

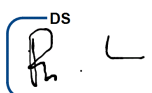
Andrée si tu peux te rapprocher du micro, on a du mal à t'entendre. Si tu veux bien.

Andrée Vidil :

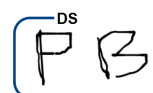
C'est bizarre... Oui, je disais que cette année, l'année 2020 c'est quand même une année exceptionnelle... Pour moi, il faudrait purement et simplement annuler cette année.

Pierre Bigot :

Philippe LESCURE - Président



Pierre BIGOT - Secrétaire Général



On a compris, André, ce tu disais c'est que tu pensais qu'il faudrait mieux annuler cette année par rapport aux trois propositions. Ça veut dire quoi annuler ? Si on peut revenir sur les trois propositions qui sont faites.

Andrée Vidil :

Pas de compensation cette année.

Pierre Bigot :

Ok. Manu, Philippe, je vous laisse la parole.

Emmanuel Chabannes :

La compensation des pass compétition, elle est liée à un nombre de pass vendus avec pour effet de dire, on fait la comparaison par rapport au moment où on a décidé l'harmonisation des prix des pass de compétition. Ce qui veut dire qu'aujourd'hui, l'impact pour les ligues... Si les ligues ont vendu moins de compétitions, mais c'est une évidence qu'elles vont vendre moins de pass compétition du fait de l'arrêt des épreuves. Forcément, il n'y aura pas de compensation. Je pense que la demande de Jean-Marc elle est plus faite dans ce sens-là.

Jean-Marc Grossetete :

Oui tout à fait Manu.

Pierre Bigot :

OK, est ce qu'il y a d'autres questions ? J'ai vu je crois Narjess dans les commentaires qu'il y avait d'autres questions.

Narjess Brahim :

Oui, on a une question de Nicolas Hay. Éric Saez d'ailleurs, pose la même question. « Peut-on avoir l'impact financier pour ces trois propositions, merci ? »

Emmanuel Chabannes :

Je n'ai pas les détails pour chaque année. Par contre, ce que je peux vous dire c'est que la compensation à 100% pour 2019, ça représente en tout pour les deux ligues 76 497 euros. Et pour 2020, si on vendait, si la ligue vendait le même nombre de pass compétitions qu'en 2018, qui est la base de calcul il y aurait une baisse de 26 000 euros et on ne rembourserait plus que 50 488 euros, assez pour faire la différence entre 2019 et 2020.

Pierre Bigot :

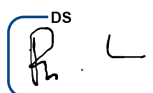
Tu parles pour la proposition du B.E., à 66%. C'est ça.

Andrée Vidil :

Excusez-moi, Andrée, je reprends la parole, je n'ai jamais été d'accord avec ça et ça, vous le savez, ça fait quatre ans que je m'oppose à ça. Étant donné que les pass compétition, c'est quand même très aléatoire et ce n'est pas parce que l'année dernière, on a fait un certain nombre de pass compétition... bon cette année, effectivement, les épreuves n'ont pas lieu, mais même si elles avaient eu lieu, ce n'est pas pour autant qu'on aurait fait le même nombre de pass compétition. Donc c'est pour ça que je me suis toujours opposé à ça et pour moi, les pass compétition, c'est très, très aléatoire.

Pierre Bigot :

Philippe LESCURE - Président

 DS

Pierre BIGOT - Secrétaire Général

 DS

Cette année, la projection 2020 du nombre de pass compétition, elle est environ d'environ, de mémoire, on est à 35% l'année dernière. Si je peux donner un ordre d'idée. Est ce qu'il y a d'autres points, d'autres questions Narjess ?

Alain Courpron :

Pardon, je voulais juste intervenir sur un point technique, c'est que la compensation est faite sur une base, par exemple 2020... Bon 2020 est évidemment une année spéciale. La compensation sera faite sur la base 2020 donc dépasse 2020. Donc, je comprends. Je comprends parfaitement la question de Jean-Marc Grossetete. Il y a moins de pass compétition et donc bien évidemment, la compensation sera moindre. Simplement, le projet il est tel qu'il a été voté par le B.E. dont on ne peut pas revenir sur ce projet en assemblée générale sinon il faudrait passer par toute une procédure BE, CA et toute la suite. Donc la proposition est celle-là. Après, à nous de réfléchir éventuellement à l'impact sur une nouvelle mesure concernant l'impact 2020. Sachant que, je le répète, la compensation est sur une base 2020.

Narjess Brahim :

Pierre, on a une intervention demandée également.

Pierre Bigot :

Je vous en prie.

Jean-Michel Buniet :

Oui, Jean-Michel Buniet, je voudrais quand même préciser, on compense en fonction des pass compétition vendus durant l'année. C'est-à-dire que si sur 2020, une ligue ne vend aucun pass compétition, il ne touchera rien du tout de la fédération. Soyons clair. Donc, la compensation est bien placée là-dessus. On n'indemnise pas en fonction de... Comment de... des valeurs de 2019 ou de 2018. On indemnise bien en fonction des valeurs actuelles.

Emmanuel Chabannes :

C'est tout à fait exact Jean-Michel. Pour prendre un exemple très clair. La ligue Auvergne-Rhône-Alpes ou la ligue PACA avait 1000 pass compétition en 2018, si en 2019 elle fait 0 pass compétition, il n'y a pas de compensation. La compensation, elle venait uniquement sur le surplus. Si elle faisait 1000 pass compétition, exactement, et bien là, il y avait la compensation sur ces 1000 pass et pas sur le surplus justement.

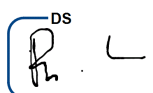
Pierre Bigot :

Merci.

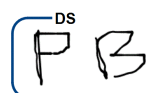
Philippe Lescure :

Je voudrais dire un mot. Rappeler ce que vient de souligner Alain Courpron, président de la Commission nationale financière, qui, très important sur la forme déjà. Vous avez trois propositions qui sont sous vos yeux et nous devons nous prononcer. Enfin, vous devez... Pardonnez-moi. Vous devez vous prononcer sur ces propositions. J'entends la suggestion de Jean-Marc ou d'Andrée, mais néanmoins, aujourd'hui, les propositions qui viennent en assemblée générale ont été validées à la majorité par le BE et le conseil d'administration et c'est celles-ci qui vous sont présentées et donc soumises au vote. Nous ne pouvons pas, réglementairement et en termes de fonctionnement, présenter une nouvelle proposition. Les précisions qui ont été données à l'instant par le trésorier général sont effectivement très utiles. La compensation n'est effectuée que sur ce qui est réalisé de toute manière. Voilà, mais je voulais clarifier le vote avant qu'il n'ait lieu. Le vote ne peut être prononcé que sur la

Philippe LESCURE - Président



Pierre BIGOT - Secrétaire Général



proposition du B.E. et du C.A, la proposition de la ligue PACA est la proposition de la ligue AURA. Ça ne serait que dans l'éventualité où aucune proposition ne recueillait la majorité que dans ce cas-là, nous serions amenés à revoir une proposition éventuellement nouvelle, ce qui n'est jamais très aisé en séance d'assemblée générale, car je le rappelle, là aussi, tout cela mérite quand même d'être étudié, d'être analysé. Et c'est pour cela que les propositions sont validées en amont par les instances habilitées à le faire. Merci.

Pierre Bigot :

Merci Philippe, je crois qu'il y a Christophe, qui souhaitait s'exprimer, poser une question.

Christophe Legrand :

Oui, parce que c'est une chose qui n'arrive jamais, que je pose des questions... Juste pour dire qu'effectivement, comme dit le président, voter différemment de ce qui est proposé, c'est compliqué. D'autant que si je me trompe, ça rendrait caduque la présentation du budget prévisionnel. Ça c'est parce que si on fait une différence d'un an, ce n'est pas intégré dans le budget prévisionnel présenté dans cinq minutes. Je me trompe ?

Emmanuel Chabannes :

Exact, c'est exact, à une exception près, Christophe c'est qu'aujourd'hui, comme vous avez pu le constater, le budget prévisionnel, il n'est pas à l'équilibre puisqu'on pioche sur les fonds propres. A partir du moment où on pioche sur les fonds propres, ça veut dire que ce sont les fonds propres qui sont impactés. Mais sur le fond, tu as raison Christophe.

Pierre Bigot :

Ok, est ce qu'il y a d'autres personnes qui souhaitent s'exprimer. Narjess, est ce qu'on a des demandes ?

Narjess Brahim :

Non, plus de questions.

Pierre Bigot :

Je vous remercie. On va passer au vote. Donc il y a les trois propositions qui vous ont faites. Êtes-vous d'accord sur la 1, la 2 ou la 3.

Guillaume Fritsch :

Le vote est ouvert. Il me manque Boixel Nadège, et il ne manque plus que Lagrave Michel.

Pierre Bigot :

Je vous remercie, on va laisser encore 10 secondes.

Guillaume Fritsch :

Je ferme le vote.

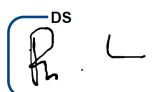
Pierre Bigot :

Merci à vous !

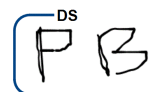
Guillaume Fritsch :

C'est l'option proposée par le bureau qui est retenue.

Philippe LESCURE - Président



Pierre BIGOT - Secrétaire Général



Vote

 **Vote de la durée et de la dégressivité de la compensation des pass
compétition avec les ligues AURA et PACA**

Votants	104 198	Propo BE : 2019 : 100% / 2020 : 66 %...	79 945	Élu(e)
Votes	102 198	Propo PACA : 2019 : 100% / 2020 : 1...	12 838	
Majorité relative		Propo AURA 2019 : 100% / 2020 : 75...	9 415	
Abstention	2 000			

Pierre Bigot :

A 66%. Très bien, je vous remercie. On va continuer avec Emmanuel Chabannes sur le budget prévisionnel.

Emmanuel Chabannes :

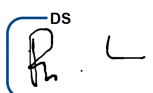
Au niveau du budget prévisionnel, comme je l'ai dit dans mon rapport financier. On vous a fait un comparatif sur cette slide entre le prévisionnel 2020 et les comparatifs des années 2019, 2018, 2017. Donc nous ressortirions avec un résultat d'exploitation de moins 54 254 euros.

Un résultat d'exploitation et donc un résultat net qui serait pris intégralement sur nos fonds propres. Donc, vous comprenez bien que cette année, faire un budget prévisionnel... C'est déjà compliqué de faire un budget prévisionnel. Ça mérite déjà de collecter un certain nombre d'informations, d'effectuer des projections et ensuite de faire des arbitrages.

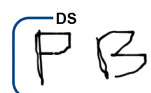
Et cette année, depuis mars 2020 et la crise planétaire qui a des répercussions très importantes sur l'ensemble de nos activités, notamment sur l'ensemble des activités de nos organisateurs, de nos clubs de nos ligues et notre fédération, faire des projections c'est devenu quand même très compliqué. Donc comme je le disais dans mon rapport financier, on a quand même diminué drastiquement nos coûts, on a fait appel au chômage partiel tout en maintenant quand même un minimum d'activité.

Mais l'impact du Covid sur nos produits issus des manifestations, que ce soit les licences manifestations ou les pass compétitions sont véritablement de nature très importante. Et donc moi j'aurais voulu que l'on puisse proposer un plan d'ampleur mais nous n'avons concrètement pas les fonds propres pour le faire, ou alors il aurait fallu toucher à tout à tas de... A beaucoup d'autres choses, donc c'est pour ça qu'on vous propose... qu'on vous a envoyé l'ensemble des documents et qu'on vous propose un résultat déficitaire sur cet exercice 54 245.

Philippe LESCURE - Président



Pierre BIGOT - Secrétaire Général



Pierre Bigot :

Merci Emmanuel. Est ce qu'il y a des questions, plus dans le détail sur ce budget prévisionnel ?

Narjess Brahim :

Pour le moment, je n'ai pas de question Pierre et intervention de demandée.

Pierre Bigot :

Très bien. Je vous remercie. C'est vrai que cet exercice budgétaire n'est pas simple à faire en regard de la situation économique pour tout le monde, donc pour la Fédération également. On va donc passer au vote, si vous en êtes d'accord. Guillaume tu as la main.

Guillaume Fritsch :

Le vote est ouvert. Il me manque Thierry Foucaud, Schleining David, Andrée Vidil. Il nous manque Thierry Foucaud, Andrée Vidil.

Andrée Vidil :

J'ai tout effacé, je n'arrive plus à me connecter.

Pierre Bigot :

Merci à vous tous. Si tu fais un refresh Andrée, ça peut marcher. Mais ok, on va s'arrêter là, si vous le voulez bien. Nous avons pratiquement tout le monde.

Andrée Vidil :

Non, Pierre, s'il te plaît, tu peux voter. J'arrive pas.

Pierre Bigot :

Andrée, fais un refresh d'écran, il n'y a pas de raison, ça doit pouvoir marcher.

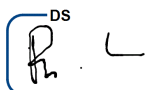
Andrée Vidil :

Bon allez, je dis à Guillaume.

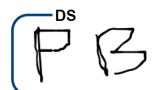
Pierre Bigot :

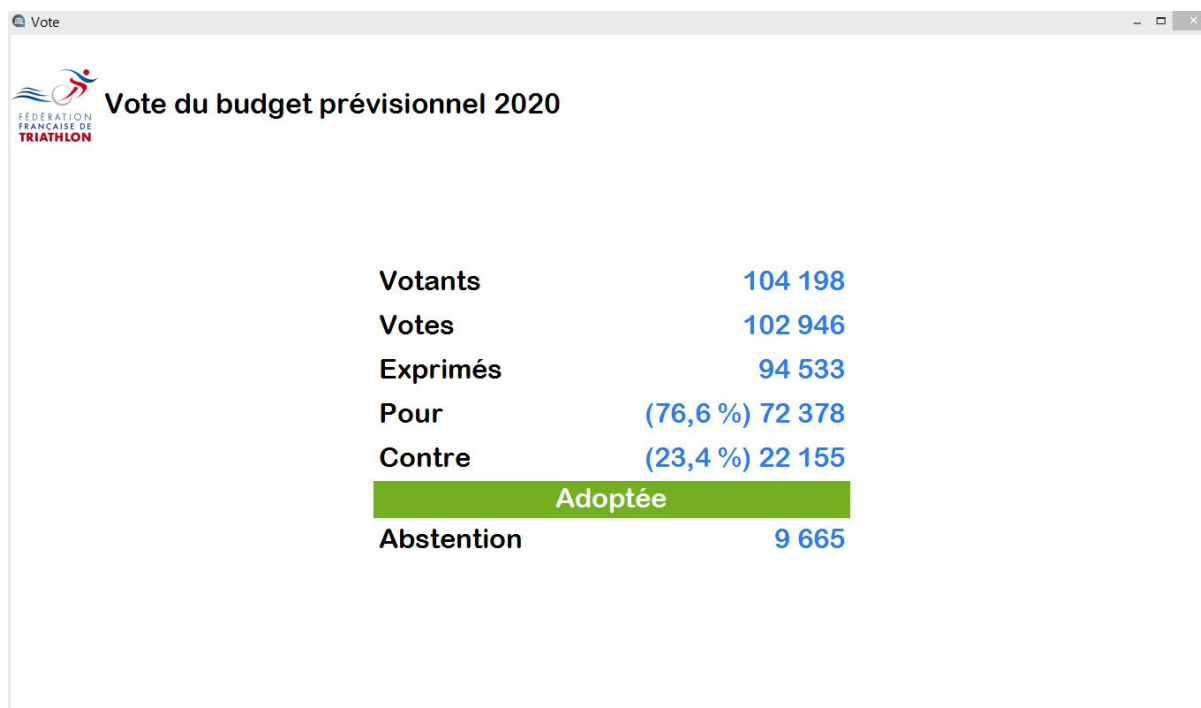
Merci Andrée. Je te remercie. On doit passer au résultat du vote.

Philippe LESCURE - Président

 DS

Pierre BIGOT - Secrétaire Général

 DS



On a 76% pour 23% contre. Je vous remercie. Donc le budget prévisionnel est adopté et je vous remercie.

Andrée Vidil :

Pierre, je suis désolée, je voulais voter contre et je ne suis pas enregistrée. Donc votre vote là, il ne vaut rien du tout.

Pierre Bigot :

Si, le vote il vaut. Mais si l'assemblée générale en est d'accord, nous prendrons en compte ton vote. On a bien compris que tu votais contre et on va donc rajouter ça dans les chiffres si, Alec, juridiquement, nous l'accepte. Je vous en remercie. On va passer, donc... On va se faire une petite pause. Là, il est 11h30...

Philippe Lescure :

Pierre ?

Pierre Bigot :

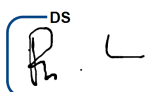
Oui, Philippe. Je t'en prie

Philippe Lescure :

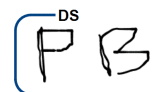
Je voulais, je voulais dire un petit mot avant une petite pause. Encore que... Pierre tu es le maître de séance, mais est ce qu'il est utile de faire une pause ? Je ne suis pas tout à fait sûr, mais néanmoins, avant, avant que tu ne nous propose ou pas une pause. Je voulais dire un mot. D'abord, remercier l'ensemble des représentants des clubs présents pour les votes qui ont eu lieu depuis ce matin et qui accordent à chaque fois une très large majorité aux propositions qui leur sont faites. Et je crois que ça témoigne de la confiance accordée à la gestion fédérale au sens large. Merci.

Je voulais aussi remercier Emmanuel Chabannes, notre trésorier général. A l'heure où il a choisi de quitter ses fonctions, comme il l'a annoncé tout à l'heure, je voulais le remercier

Philippe LESCURE - Président



Pierre BIGOT - Secrétaire Général



très chaleureusement pour le travail accompli pendant ses nombreuses années que cela soit en sa qualité de trésorier général ou de président de TEVE. Manu, merci, tout simplement. Merci, tu as donné le maximum et tu as fait le maximum pour que les finances fédérales soient gérées de la manière la plus positive possible et les résultats en matière de finances... Les résultats sont là, les chiffres sont têtus. Et voilà, je voulais te dire tout simplement merci.

Emmanuel Chabannes :

Merci Philippe.

Pierre Bigot :

Merci Philippe, merci Emmanuel. Nous avons une question de Benjamin Poggi si je ne me trompe pas, qui souhaitait intervenir. Benjamin tu as la parole.

Benjamin Poggi :

Bonjour à toutes et tous. C'est une question sur les retours d'Alain Courpron et Philippe Lescure sur le fait que l'assemblée générale n'avait pas latitude pour faire une proposition autre sur les coûts. Après relecture des statuts, il me semble que l'assemblée générale oriente la politique fédérale et que ce n'est pas une compétence exclusive du conseil d'administration, la proposition des coûts. Donc, à mon sens, l'Assemblée générale a toute latitude après lecture des statuts, sauf erreur de ma part, à orienter différemment et en tout cas orienter telle qu'elle le souhaite, et je parle bien de l'assemblée générale les coûts à venir.

Philippe Lescure :

Benjamin, tu as tout à fait raison. Tu as tout à fait raison, mais cela n'est pas incompatible avec le mode que nous proposons, à savoir le vote des propositions actées par le B.E et le C.A., présentées conformément à nos textes à l'assemblée générale et dans l'éventualité où ces propositions ne seraient pas acceptées, l'Assemblée générale, bien entendu, pourrait parfaitement adopter toute autre proposition si elle le souhaite. Les deux sont parfaitement compatibles, me semble-t-il.

Benjamin Poggi :

Merci pour cette confirmation.

Pierre Bigot :

Merci beaucoup. Pas mal de gens ont demandé par ailleurs aux différents médias de faire une petite pause. On va essayer de faire une petite pause de 3, 4 minutes, pour vous laisser le temps. Et puis on reprend à 11h40, si vous le voulez bien, je vous en remercie et on voit passer une petite vidéo en attendant, merci à vous.

Vidéo

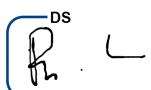
Pierre Bigot :

Merci pour la vidéo. Je pense qu'on peut reprendre les slides si tu veux bien. Juste avant de commencer la suite, nous avons une question. Je sais plus qui... Oui, Narjess vas-y, je crois qu'il y avait une question. Je te laisse, je te laisse opérer.

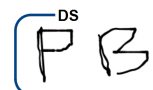
Narjess Brahimi :

Il y avait une question de M. Jean-Paul Duthilleul : Quid du remplacement du trésorier jusqu'à l'A.G ?

Philippe LESCURE - Président

 DS

Pierre BIGOT - Secrétaire Général

 DS

Pierre Bigot :

Parole à Philippe qui pourra répondre à cette question. Philippe est-ce que tu es revenu ?

Philippe Lescure :

Oui, oui, oui, je suis là, je suis là. Vous m'entendez ? Est-ce que Guillaume peut me rappeler les statuts ? Je n'ai pas, je n'ai pas... Pardonnez-moi, en mémoire... Je n'ai pas en mémoire les statuts ou Alec sur le remplacement d'un membre du bureau exécutif. Pour tout vous dire, ça ne s'est jamais produit de mémoire. Durant les cinq mandats écoulés, donc vous comprendrez pourquoi je n'ai pas procédé à de renouvellement, mais je suis... Je ne sais pas, rappelez-moi le fonctionnement des statuts en la matière. On appliquera les statuts bien évidemment.

Guillaume Fritsch :

Effectivement, c'est un cas qu'on n'a jamais vu encore. Oui, donc c'est un cas effectivement qu'on ne l'a encore jamais vu. Mais il y a effectivement de deux choses à faire. La première, c'est faire appel, bien sûr, à la trésorerie adjointe. Il y a un adjoint. Il sert aussi à suppléer en cas d'absence de trésorier. Et ensuite, c'est le conseil d'administration qui élit les membres du bureau exécutif. Donc, au prochain C.A, il est possible d'élire un nouveau membre du bureau.

Pierre Bigot :

Ce que je propose, c'est qu'on vérifie bien l'ensemble des statuts. J'aurais dit la même chose que Guillaume. On avisera le bureau exécutif et le conseil d'administration. En tout état de cause, à court terme, c'est bien évidemment le trésorier général adjoint qui prend la relève du trésorier général. A réception, la lettre de démission de Emmanuel Chabannes. Merci à vous. Merci pour cette question. On va continuer notre programme, nous sommes à l'heure, c'est une très bonne nouvelle, avec une proposition de modification du règlement financier. La parole est au président de la commission financière, Alain Courpron.

Alain Courpron :

Bonjour à tous ! Vous entendez, Pierre ?

Pierre Bigot :

Oui, très bien.

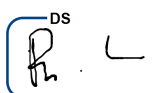
Alain Courpron :

Donc, je vais vous faire la présentation d'un projet de modification du règlement financier. Pour ceux qui ne sont pas familiers avec ce document, le règlement financier de la F.F.TRI., c'est le texte juridique qui régit toutes les procédures financières à la Fédération Française de Triathlon.

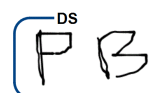
Ces modifications elles ont été adoptées en réunion CNF le 14 février parce que, statutairement, la Commission nationale financière qui élabore, et fait appliquer le règlement financier. C'est de sa compétence propre. Donc validée par la CNF le 14 février, elle a été adoptée... ces modifications ont été adoptées par le bureau exécutif le 20 février et par le conseil d'administration le 10 mars.

Ce sont des modifications sur deux sujets techniques, d'une part sur les règles de mise en concurrence pour l'attribution de nos marchés et d'autre part, deux autres points. C'est le rappel de la notion d'engagement pour une dépense et de paiement de la dépense qui sont

Philippe LESCURE - Président

A stylized signature of Philippe Lescure, consisting of a large 'P' and 'L' connected by a horizontal line, with a small 'DS' above the 'P'.

Pierre BIGOT - Secrétaire Général

A stylized signature of Pierre Bigot, consisting of a large 'P' and 'B' connected by a horizontal line, with a small 'DS' above the 'P'.

deux notions différentes, et aussi également la mise à jour de nos procédures, la mise à jour, dans le texte, de nos procédures de remboursement de frais.

S'agissant des règles de mise en concurrence, à priori, la Fédération Française de Triathlon n'est pas soumise au Code de la commande publique, mais dans un souci de transparence des procédures et d'égalité de traitement des candidats à la commande F.F.TRI., nous avons souhaité améliorer le texte du règlement financier qui était un peu succinct jusqu'à maintenant, et cela nous avait été rappelé d'ailleurs par un audit du ministère des Sports qui avait attiré notre attention sur ce sujet. Donc, sur les règles de mise en concurrence, ça concerne l'article 2.2 du règlement financier.

Jusqu'à maintenant, c'était une procédure très simple. Seuls les marchés supérieurs à 10 000 euros TTC devaient faire l'objet d'un cahier des charges et être validés par le trésorier général. Donc, on a souhaité un peu améliorer le sujet en créant trois seuils. Moins de 10 000 euros : comme auparavant, il n'y a pas de procédure particulière. Entre 10.000 et 25.000 euros : il y a la mise en place...

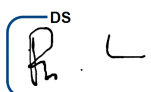
Vous avez eu tous les documents qui vous ont été transmis donc, vous avez pu lire le texte. Je ne vais pas relire le texte entièrement. Donc il y a la mise en place d'un cahier des charges. Cela reste toujours de la compétence du trésorier général. La véritable nouveauté, c'est un seuil supérieur à 25 000 euros où le serrage est un peu plus précis avec la mise en place d'un cahier des charges, une validation juridique par le service juridique, une publication du cahier des charges, une présélection de trois offres, l'avis du responsable de secteur budgétaire concerné, un avis consultatif de la commission financière parce que nous n'avons pas souhaité que la commission financière devienne un organe de gestion.

Elle est un rôle d'information et de contrôle, mais ce n'est pas un organisme gestionnaire. Donc elle aurait simplement un avis consultatif et une validation par le trésorier général. Donc ça, ça concerne donc les modifications de règles de mise en concurrence de nos fournisseurs. Donc, 3 seuils différents. Après une précision à l'article 2.3 et à l'article 2.4 sur la mise en œuvre des engagements et sur la procédure de dépenses afin qu'on n'ait pas des factures qui tombent comme ça à la comptabilité et devant le trésorier sans que l'engagement initial ait été validé.

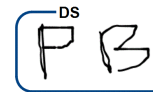
Voilà donc, il y aura la notion bien précisée d'engagement de dépenses avec le bon de commande ou un autre document validé par les services fédéraux et également la notion de facturation, donc paiement de la facture. Cela est précisé dans les articles 2.3 et 2.4, ces modifications. Enfin, la dernière modification concerne l'article 3.1 c'est la procédure de remboursement de frais qui date, cette procédure, telle qu'elle était mise en place, datée de l'A.G. de Toulouse de 2018, donc d'il y a deux ans, à une période où il y avait encore juxtaposition de deux procédures : une procédure manuelle d'états de frais sur papier, si on peut dire une procédure papier.

Une procédure informatique qui n'était pas complètement déployée, donc on avait été obligé de mettre les deux procédures dans le règlement financier. Désormais, bien évidemment, seule l'application informatique est en place et donc c'est ce qui a été précisé en supprimant la période avant déploiement de l'application informatique. Voilà donc, ce sont les modifications principales qui sont des modifications techniques, mais je pense nécessaire en ce qui concerne les règles de mise en concurrence. Si vous avez des questions...

Philippe LESCURE - Président



Pierre BIGOT - Secrétaire Général



Narjess Brahim :

On a une question Alain Courpron. « Le seuil de mise en concurrence est trop élevé, mais les grandes entreprises privées ont des seuils plus bas. Pourquoi ne pas proposer 5 k€? »

Alain Courpron :

On en a longuement parlé en B.E. et en C.A. notamment. Ceux-là ont été retenus. Donc bon, je pense que les seuils, les seuils supérieurs à 25 000 euros, il n'y en a pas tant que ça, je pense. Ça peut concerner éventuellement la DTN pour des déplacements longue durée et lointains, mais je pense que ça sera des situations assez peu... Il n'y en aura pas beaucoup, mais on avait choisi ces seuils, donc ces seuils ont été proposés et validés.

Narjess Brahim :

Nous avons une question de Benjamin Poggi. Benjamin.

Benjamin Poggi :

Merci monsieur le président. Alors, qu'est-il prévu pour les contrats actuellement en cours, contrat dont les coûts peuvent fluctuer ?

Alain Courpron :

Alors, une question juridique et donc une réponse juridique. La procédure telle que je viens de vous la présenter est applicable à partir des procédures mises en œuvre à partir d'aujourd'hui, d'adoption éventuelle par l'assemblée générale. Les contrats qui ont déjà été signés et qui ne sont pas venus encore à échéance continuent de vivre leur vie comme précédemment. A l'échéance des contrats, quand les contrats seront échus et qu'il y aura un nouvel appel d'offres sur la prestation concernée, bien évidemment, ce sera la nouvelle procédure.

Pierre Bigot :

Juste pour compléter Benjamin. Bon, on s'est astreint déjà à l'initiative de la commission financière, à appliquer ces règles en amont globalement depuis maintenant deux ans. Et on s'astreint également sur l'ensemble des contrats que j'ai pu gérer jusqu'à présent au niveau fédéral à finaliser ces contrats fin 2020 début 2021, ce qui laissera toute latitude à la prochaine équipe, quelle qu'elle soit, et là je ne fais aucun commentaire, de gérer les nouveaux contrats et l'ensemble des nouveaux contrats qui arriveront à échéance. La nouvelle équipe aura, à la limite de quelques points de détail, mais toute liberté pour gérer les nouveaux contrats. Bien sûr de cette nouvelle façon.

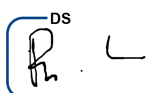
Narjess Brahim :

Benjamin Poggi « Merci pour ces réponses très claires et cette anticipation. » Nous avons une intervention demandée par Jacky Baudrand.

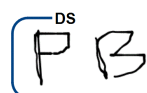
Jacky Baudrand :

Bonjour à tous ! En effet, si je suis très favorable à cette démarche, et depuis l'arrivée du secrétaire général, nous avons œuvré dans ce sens. J'ai juste un point d'attention à apporter quand les délais vont être relativement courts. Je prends un exemple : l'action qui va être mis en place dans le cadre de l'accompagnement des clubs. On va a priori être dans ce périmètre-là compte tenu des délais de fabrication, le délai de décision préalable risque de faire en sorte qu'au final, nous soyons un peu déçus puisque nous ne pourrions pas être prêts pour la fin août, comme nous l'avions envisagé simplement pour cette raison administrative. Donc, y a-t-il moyen... à mesure exceptionnelle et bien sûr, avec les contrôles qui sont nécessaires, je ne dirais pas de déroger, mais d'ajuster les temps de réponse.

Philippe LESCURE - Président

 DS

Pierre BIGOT - Secrétaire Général

 DS

Pierre Bigot :

La parole est au président de la commission financière.

Alain Courpron :

Mais évidemment, je rappelle que c'est une recommandation du ministère des Sports. Suite à l'audit qui a été fait, comme dans toutes les fédérations, d'ailleurs, c'est une recommandation du ministère des Sports de porter une attention beaucoup plus précise à nos règles mise en concurrence.

Les règles de mise en concurrence quand on les précise exactement ou quand on les pas durcit entre guillemets. Mais quand on les précise beaucoup plus évidemment, ça engendre une certaine entre guillemets bureaucratie aussi c'est évidemment un peu plus long. Alors, on ne peut pas à la fois... C'est difficile de répondre à deux objectifs.

Pour répondre aux deux objectifs, il faut que l'administration fédérale et les élus concernés se fassent violence et réagissent rapidement, dans l'urgence ou dans un souci de rapidité, tout cela se fasse le plus rapidement possible. Mais une fois que le texte est voté, je ne sais pas, je n'ai pas d'intérêts particuliers, mais si une fois que le texte est voté, si on commence à y déroger, une fois qu'on entrebâille la porte, la porte est ouverte. Donc, je n'ai pas d'autres réponses juridiques à donner.

Philippe Lescure :

Alain, tu viens d'apporter la réponse. Nous devons nous adapter à ces nouvelles dispositions et il n'y a pas d'autres alternatives que de s'adapter à ces nouvelles dispositions et de les mettre en application. Merci.

Narjess Brahim :

Il n'y a plus de questions pour Alain.

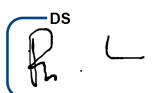
Pierre Bigot :

Merci. Merci beaucoup à tous. Merci Alain. Je pense que nous pouvons donc passer au vote. Guillaume.

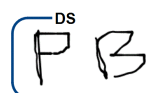
Guillaume Fritsch :

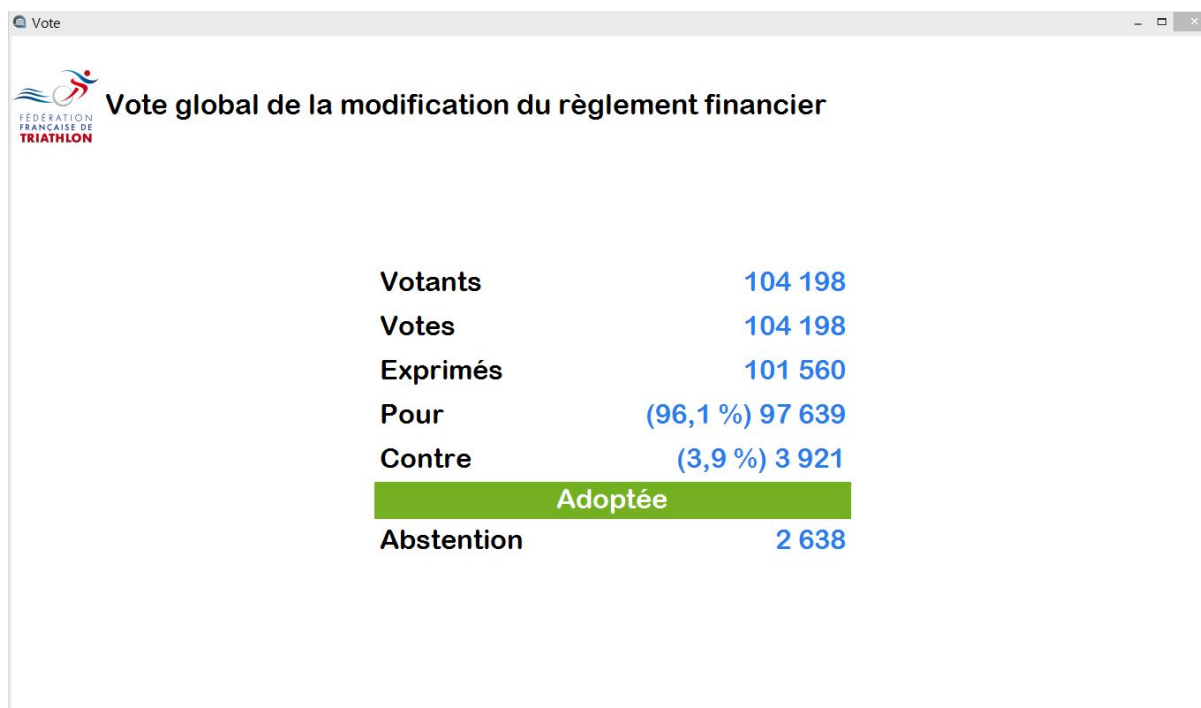
Le vote est ouvert. Il me manque Patrice Cardinael. Vous avez encore 10 secondes avant de clôturer le vote.

Philippe LESCURE - Président

 DS

Pierre BIGOT - Secrétaire Général

 DS



Pierre Bigot :

Merci à tous. 96% pour 4% contre, je vous remercie. Merci à la commission financière pour ces propositions qui ont été validées.

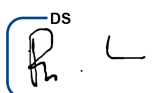
On va continuer par la suite qui est une proposition de modification du règlement intérieur. Trois points principaux vous sont proposés par le conseil d'administration sur le règlement intérieur de la Fédération.

Le premier concernant le rajout de la RGPP. On notait ça confidentialité des informations, etc., maintenant, on appelle ça RGPD, sur cette nouvelle loi de protection des données qui émane d'un règlement européen qui date de 2016 qui a été appliqué. J'en profite pour vous donner l'information : vous savez certainement beaucoup d'entre vous que c'est Alec qui est notre garant de la RGPD et de la confidentialité des données au niveau du siège fédéral. Donc, on a rajouté ce point dans le règlement intérieur. Le deuxième point qui a été ajouté concerne la campagne électorale.

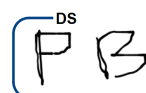
Nous avons un groupe de travail qui s'était constitué en début de mandat si je me rappelle ou en milieu de mandat, là-dessus, une proposition a été faite au B.E. puis au conseil d'administration. Dans les grandes lignes, on légifère sur : qu'est-ce que c'est l'ouverture d'une campagne, elle se termine deux jours avant l'assemblée générale, que seule la tête de liste est habilitée à correspondre avec sa fédération et notamment avec la Commission de surveillance des opérations électorales. On rappelle une neutralité à avoir dans nos fonctions respectives et que on n'utilise pas, bien sûr, son poste pour promouvoir sa liste ou sa personne. On rappelle qu'il y a une charte éthique et qu'elle doit être bien appliquée à l'ensemble de cette campagne électorale. Enfin, on nous appelle que la liste des candidats doit être présentée 25 jours avant l'élection.

Voilà pour le deuxième point. Et le troisième point, que l'on vous propose sur le règlement intérieur, c'est l'intégration de la charte de l' élu qui a été proposée par la commission d'éthique en douze points. Je ne vous les listerai pas ici, mais vous, vous avez certainement

Philippe LESCURE - Président



Pierre BIGOT - Secrétaire Général



pu voir, entre autres : pas de tricherie, pas de manipulation, etc. Ce document fait par la commission d'éthique émane de plusieurs informations, notamment du CNOSF et des autres organes nationaux ou internationaux qui nous ont conduit à vous proposer cela. Je ne sais pas si vous en aviez déjà pris connaissance avant. En tous cas, si vous avez des questions sur ce point-là, je suis à votre disposition dès maintenant.

Narjess Brahim :

Pas de questions particulières, Pierre.

Pierre Bigot :

Je crois que Jacky Baudrand pose une question, non ? Je me trompe.

Narjess Brahim :

Non, c'était sur le point précédent.

Jacky Baudrand :

Non non, c'était bien sur ce point.

Narjess Brahim :

Pardon Jacky, au temps pour moi.

Jacky Baudrand :

Je laisse le secrétaire général me donner la parole... C'est juste pour que les règles du jeu soient claires. Je ne peux être que favorable avec ces différents points. Je voudrais juste que nous, service communication, nous ayons une visibilité claire de ce qui sera possible ou pas. Prenons un exemple : nous n'avons pas nous, service de communication, à faire la promotion d'une liste ou d'une autre, ni à les publier. En tous les cas, pour moi, cela n'est pas clair et je ne voudrais pas être taxé de quoique ce soit dans les mois futurs. Ma stratégie est plutôt de dire... mais je voudrais avoir l'avis des membres de l'assemblée générale : chaque l'équipe qui voudra se présenter fait sa campagne auprès des acteurs qu'elle souhaite. Mais nous, fédération, devons-nous communiquer sur les listes qui pourront se présenter, les propos qui pourraient être relayés, voir les contenus des uns ou des autres. Si je pouvais avoir ces réponses-là, ça serait parfait.

Pierre Bigot :

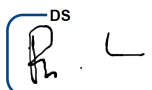
Oui, Jacky, t'as raison de poser cette question. De mémoire, ce qui a été dit, c'est : la liste des candidats qui doit être envoyée 25 jours avant la fédération concernant la liste des candidats et un résumé du candidat. Nous avons convenu de mémoire, je pense que c'est écrit, je n'en suis pas certain que nous publierons ces deux informations sur notre site Internet et nous arrêterons notre communication là.

C'est à dire la liste des candidats et le résumé avec un nombre de pages d'ailleurs, qui avait été précisé si j'ai bonne mémoire, c'est la seule action fédérale que nous avons à faire.

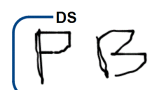
Philippe Lescure :

Pierre, je confirme en tous points. Nous respecterons scrupuleusement les règles éditées en la matière dans nos textes, à savoir les communications statutaires prévues en la matière et aucune autre communication. La communication fédérale et son personnel n'auront aucunes difficultés puisqu'ils ne seront absolument pas concernées par les éléments de communication qui relèvent de chaque candidature, de chaque liste.

Philippe LESCURE - Président



Pierre BIGOT - Secrétaire Général



Jacky Baudrand:

Merci M. le Président et merci M. le Secrétaire général. Il nous faudra, à mon avis, juste délimiter la période dans laquelle cela pourra clairement se faire. Merci à vous.

Narjess Brahim :

Une précision de Dominique Sagary, président du Comité d'éthique, déontologie et citoyenneté : concernant la campagne électorale, quelques préconisations ont été également déposées par le comité d'éthique. Juste une précision... La question qui suit celle de Benjamin Poggi, Pierre.

Pierre Bigot :

Tu as raison, Dominique, tu m'excuses d'avoir omis cela. Benjamin, je t'en prie.

Benjamin Poggi :

Oui, oui, je permettrai, en tant que représentant des clubs de la Ligue... d'un des représentants de la Ligue Pays de la Loire de compléter la question de Jacky. Quelles possibilités en tant que représentant des clubs, parce que ce n'est pas clairement dit dans le règlement intérieur, quelles possibilités avons-nous de communiquer sur ces candidatures ? J'ai bien compris qu'il n'y avait pas de mandat obligatoire pour les représentants des clubs. Malgré tout, on peut prendre l'avis de nos clubs que nous représentons, quelle latitude nous avons ? Et s'il est possible, pour terminer sur la question de Jacky tout à l'heure, s'il est possible de préciser dans le règlement intérieur qu'une communication fédérale sera faite sur le site Internet. Sauf erreur de ma part, je ne l'ai pas vu écrire.

Pierre Bigot :

Ce qui est prévu, c'est effectivement que la communication fédérale se limite à la liste des candidats et un document de trois pages pour chaque candidat qui présentera sa liste. On n'a pas proposé de faire plus au niveau du site fédéral et de la communication fédérale à ce stade... Après, on peut discuter, mais c'est ce qui est proposé. Je ne sais pas si t'avais d'autre point Benjamin, si j'ai répondu à ta question.

Benjamin Poggi :

Alors ça c'était ma dernière question. En tout cas, je ne l'ai pas vu, écrit Pierre. Je suis désolé, j'insiste, mais je ne l'ai pas vu écrit. Ma question était quelle latitude en tant que représentant des clubs, nous, nous avons pour communiquer ?

Pierre Bigot :

Je dirais vous avez toute latitude mais pas dans l'organe fédéral en tant que tel. C'est à vous de communiquer ce que vous voulez communiquer, mais pas sur le site fédéral ni sur une communication officielle fédérale.

Benjamin Poggi :

D'accord, parce que si je reprends la RGPD, il faut que les candidats qui vont présenter des noms et une liste soient conscients de ces noms-là peuvent être transmis à des clubs dont ils n'auraient pas donné l'autorisation initialement, puisqu'en fait la communication et le secret du candidat vers la Fédération et la Fédération retransmet les données. Il faut que dans l'esprit des candidats, ce point-là RGPD soit très clairement compris.

Pierre Bigot :

Oui, j'entends ton point et je laisse Alec s'il a un commentaire à faire là-dessus. Mais bien sûr tout à fait. Une fois sur une liste électorale, d'ailleurs, fédérale ou pas, elle devient, de fait, publique. Je sais pas si Alec tu veux commenter ce point...

Alec Eraud:

Y'a rien à ajouter à part que oui ça devient public. Il faut juste s'assurer que les candidats ont fait le travail avant, mais ça, ça sera le rôle de la commission électorale et du service juridique.

Pierre Bigot :

Benjamin je vérifierai ce point. En tout cas dans ma tête, c'était assez clair, je pense, du moins le propos de la commission d'éthique et de la commission qui a géré cette proposition de campagne électorale était assez clair sur ces informations-là. Je vérifierais que la sémantique est bien claire là-dessus. En tout cas, l'esprit il est là. On communique sur le site fédéral la liste des candidats et un résumé de trois pages maximum format A4, il faut préciser la police.

Alec Eraud :

Si je peux me permettre sur cette transmission d'informations, c'est aux représentants d'associations sportives affiliés. On n'a pas prévu la transmission par le site Internet.

Pierre Bigot :

Ce n'est pas écrit, le site Internet ?

Alec Eraud :

Ce n'est pas écrit. Et normalement, c'est la communication directe aux représentants qui vont élire le prochain C.A.

Pierre Bigot :

D'accord, ok, donc ce n'est pas public, c'est uniquement au niveau des représentants. Très bien. Donc Jacky, tu n'as rien à faire à ce niveau-là. C'est nous qui gérons la communication directement avec les votants. Je vous remercie. Est ce qu'il y a d'autres questions ? D'autres commentaires ?

Narjess Brahim :

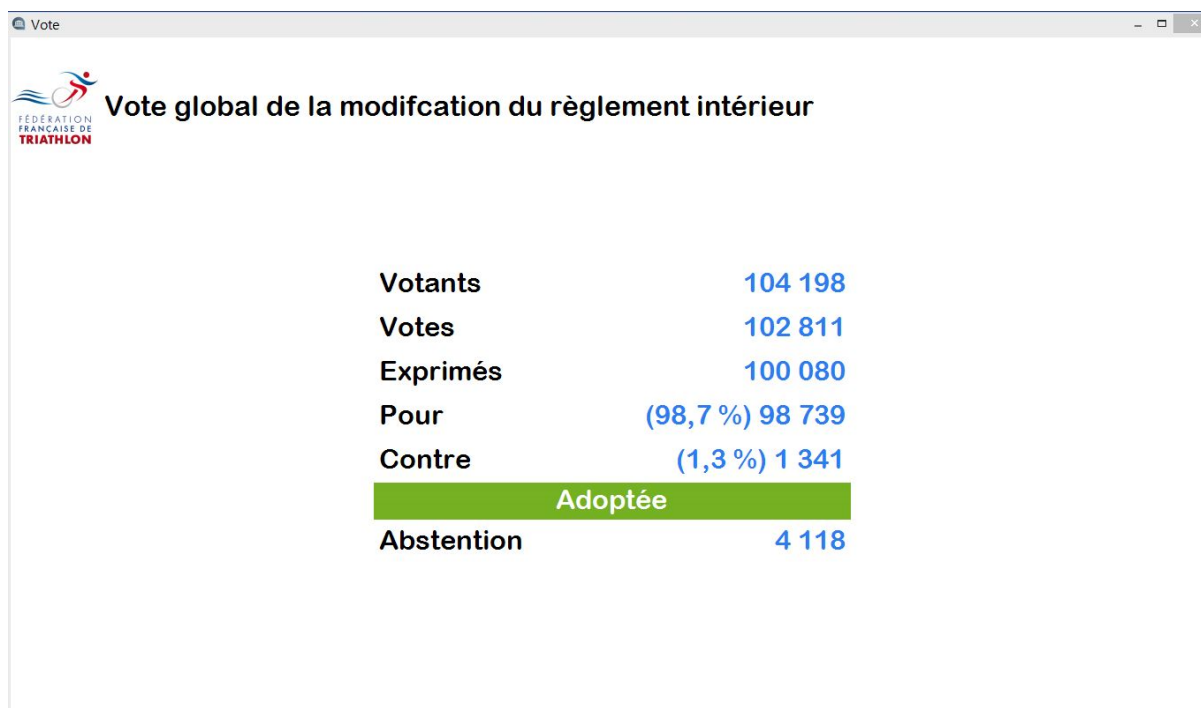
Plus de commentaires et plus de questions, visiblement, Pierre.

Pierre Bigot :

Je vous remercie. On va passer au vote.

Guillaume Fritsch :

Le vote est ouvert. Il nous manque Patrice Cardinael, Nicolas Hay et Axel Louise. Merci de voter, s'il vous plaît. Toujours Nicolas Hay et Patrick Cardinael. On laisse encore dix secondes. Je clôture le vote.



Pierre Bigot :

Merci beaucoup Guillaume. Donc à 99%, vous êtes d'accord pour ces modifications du règlement intérieur. Je vous en remercie et je remercie tous les gens qui ont beaucoup travaillé sur le sujet, notamment les différentes commissions.

On va continuer par le point suivant, qui est la modification des statuts. Donc là, on passe à l'aspect assemblée générale extraordinaire de la réunion. Mais on en a le quorum, donc ça ne pose pas de problème et on l'a bien supérieur d'ailleurs. Nous avons plusieurs points à vous proposer. Le premier, c'est l'insertion d'un article relatif au contrôle d'honorabilité. Dans le cadre des violences sexuelles, le ministère impose aux fédérations de faire ce contrôle d'honorabilité. Pour ce faire, on nous demande de définir les paramètres. Le ministère nous demande et nous impose de contrôler trois types de publics, ni plus ni moins. Donc, on est astreint à une limite à ce niveau-là. Le premier, c'est la population des éducateurs ou éducatrices à titre bénévole. La deuxième, c'est des éducateurs et éducatrices rémunérées. Et la troisième population, c'est les exploitants des établissements d'activités physiques et sportives. Donc, nous avons inséré dans les statuts, comme demandé par le ministère et proposé, là je ne ferai pas l'erreur de l'oublier, par le comité d'éthique et notamment son président, d'insérer ce contrôle d'honorabilité pour le début de saison 2021 qui démarre au 1er septembre. Ça c'est le premier point, je continue.

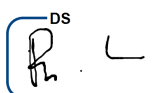
Le deuxième est la suppression des compétences en matière de discipline antidopage... De lutte antidopage. Ces points là nous ont été retirés et retirés à toutes les fédérations et est géré directement par... au niveau du ministère, tout ce qui est lutte antidopage. Je n'ai plus le nom en tête... Guillaume ou Alec pouvez-vous me rappeler le nom de l'instance qui gère ça, c'est l'AMA si je ne me trompe pas ?

Alec Eraud :

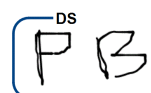
L'AFLD.

Pierre Bigot :

Philippe LESCURE - Président



Pierre BIGOT - Secrétaire Général



Ah l'AFLD, tout à fait en France, c'est l'AFLD et l'AMA c'est au niveau international. Donc, là aussi, c'est le deuxième point est un point obligatoire qui nous est imposé par le ministère.

Le troisième point, c'était une précision. Nous avons conformément là aussi au Code du sport, si on a... une ligue a un problème au niveau de ces statuts qui ne sont pas à jour ou un règlement qui n'est pas appliqué comme il se doit au niveau des statuts ou du règlement intérieur de la Fédération, le conseil d'administration ou le bureau exécutif peut prendre la main sur la ligue pour gérer l'ensemble des mesures nécessaires pour ce faire. Ça va sous le sens parce que c'est ce qui nous est demandé en tant que fédération, mais ce n'était pas écrit d'une façon explicite. Voilà pour le troisième point.

On va continuer pour le quatrième. Je vous laisserai bien sûr les questions réponses derrière. Nous avons aussi clarifié le fait qu'un représentant des clubs ne peut pas être un élu ou un représentant des clubs... Pardon... Un représentant des clubs ne peut pas être un salarié de la fédération. Également qu'un représentant des clubs, il peut y en avoir qu'un par club : un seul adhérent peut être élu représentant des clubs lors de l'assemblée générale de ligue régionale. Donc ça, c'est pour les deux points concernant la clarification des représentants des clubs. Impossible d'être salarié et on peut n'en avoir qu'un par club.

Le point suivant : les représentants des clubs doivent être licenciés au moment de leur dépôt de leur candidature et non le jour de leur élection.

L'ensemble de ces points du paragraphe 2.1.1.1 sont bien sûr applicables après ce jour, c'est à dire après le 25 juillet 2020. C'est une précision qu'on nous a demandé si j'ai bonne mémoire, Jean-Michel Buniet, effectivement, l'application de ces règles ne se font que à partir du 25 juillet 2020.

Ensuite, nous avons deux autres petits points : élargissement de la notion d'inéligibilité. Ce qu'il y a tout simplement derrière ce mot, il y a simplement le fait de dire que si on n'a pas le droit d'être élu sur une liste, on va dire municipale, par exemple, on n'a pas le droit d'être élu non plus à la Fédération, tout simplement. Donc ce qu'on applique au niveau législatif français d'une façon générale, est appliqué au niveau de notre fédération.

Et puis, après un dernier point de forme sur un renvoi d'un document, d'un article qui n'était pas le bon.

Voilà pour l'ensemble des modifications que nous vous proposons. Le contrôle de d'honorabilité, la suppression de la lutte antidopage notre fait, le C.A. qui peut prendre la main sur la ligue s'il y a des problèmes au niveau de la ligue, la clarification des représentants du club, l'élargissement de la notion d'inéligibilité. Est ce qu'il y a des questions sur ces points-là ?

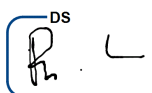
Jacques Leroy :

Oui. J'aimerais savoir, pour les ligues qui ont désigné le représentant du club. Nous n'aurons pas de réunion ou d'assemblée générale avant la future réunion fédérale. Si ces règles s'appliquent, c'est-à-dire si on doit refaire une élection, on peut considérer que l'élection précédente vaut encore.

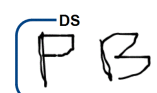
Alec Eraud :

Pierre, si je peux me permettre. Ton micro est coupé Pierre.

Philippe LESCURE - Président



Pierre BIGOT - Secrétaire Général



Pierre Bigot :

Oui vas-y Alec. Pas de soucis, je t'en prie.

Alec Eraud :

Du coup, la disposition relative aux représentants des clubs s'applique lors des prochaines A.G. de ligues, donc celle qui viendra plus tard dans l'ordonnancement classique. Il n'y a pas besoin de re convoquer.

Pierre Bigot :

Donc, s'il n'y a pas d'élection, vous restez comme vous êtes. Elle s'appliquera aux assemblées générales. Est ce qu'il y a d'autres questions ? Benjamin, je t'en prie.

Narjess Brahim :

Benjamin Poggi, Pierre « serait-il possible d'avoir une mise à jour des statuts-types des comités départementaux ? »

Pierre Bigot :

Je crois qu'on a les a faits. De mémoire Alec, on a rédigé et mis à jour les statuts-types des comités départementaux. Je te laisse la parole Alec.

Alec Eraud :

C'est un travail qui est en cours et qui sera proposé pour la prochaine équipe, qui sera en place en 2021.

Narjess Brahim :

On a Jean-Michel Buniet et ensuite Jean-Marc Grossetete, Pierre qui souhaitent intervenir.

Pierre Bigot :

Je vous en prie.

Jean Michel Buniet :

Jean-Michel, donc, je me permets d'intervenir concernant le contrôle de l'honorabilité. Je réitère, pour que tout le monde soit bien conscient du problème, ma demande, ma remarque faite en conseil d'administration. Je regrette, pour ce contrôle d'honorabilité, qu'on se limite aux personnes qui sont mentionnées. Encore une fois, les risques peuvent venir d'ailleurs également, notamment lors des déplacements et autres. J'aurais aimé que dans nos statuts figurent une mention mettant en évidence la responsabilité des présidents quand ils désignent ou quand ils nomment une personne pour, par exemple, accompagner les jeunes en déplacement, etc. Je le regrette un peu. Encore une fois, il faut être très prudent et très vigilant avec ce qu'on a pu connaître ces derniers temps. Pour mémoire, je rappellerai quand même que Émile Louis n'avait pas de statut d'éducateur, et pourtant, il a commis des méfaits lors du transport de jeunes en autocar. Voilà je vous remercie.

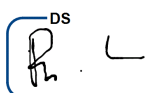
Pierre Bigot :

Merci Jean-Michel. Alec, est-ce que tu veux compléter parce qu'effectivement, je crois qu'à la base, on souhaitait élargir un peu plus le champ d'action.

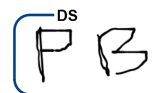
Alec Eraud :

Au début, le C.A. avait élargi le champ d'action et avait fait une proposition qui a été proposée du coup au ministère qui a le dernier mot et qui nous a retoqué en nous limitant à ces trois catégories, malheureusement.

Philippe LESCURE - Président

 DS

Pierre BIGOT - Secrétaire Général

 DS

Jean-Michel Buniet :

Je comprends bien sur le contrôle, mais quelque part, on aurait pu mettre en évidence la... Mettre en exergue ou attirer l'attention des présidents de clubs sur leur responsabilité en l'occurrence, c'est tout.

Pierre Bigot :

Merci Jean-Michel ! Est-ce qu'il y a d'autres questions ?

Jean-Marc Grossetete :

Oui, Jean-Marc. Est-ce que les évolutions concernant les représentants de clubs sont applicables ? Par exemple, nous allons avoir notre assemblée générale au mois de septembre. Est-ce qu'elles sont applicables directement ou est-ce qu'il faut qu'on les fasse intégrer dans une modification et ne sera valable que pour l'assemblée générale suivante.

Pierre Bigot :

Alec, je te laisse répondre.

Alec Eraud :

Alors pour la ligue AURA du coup, elles sont applicables dès maintenant, dès le 25 juillet.

Jean Marc Grossetete :

Ok, merci.

Pierre Bigot :

Merci, Jean-Marc. D'autres questions ?

Narjess Brahim :

Oui, on a une question de Catherine Moreux : « peut-on avoir plusieurs licenciés en individuel comme représentants de club ? »

Pierre Bigot :

De mémoire, le licencié individuel ne peut pas... Cela a été un débat d'ailleurs à plusieurs reprises au sein de la Fédération, ne peut pas candidater en représentant de club. Je me trompe, Alec ?

Guillaume Fritsch :

Oui, c'était effectivement un débat qui a eu au niveau du conseil d'administration et on ne peut pas interdire un licencié individuel de se présenter en tant que représentant des clubs. Donc, il peut y avoir effectivement plusieurs représentants des clubs licenciés individuels.

Narjess Brahim :

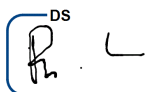
Pierre, une précision Dominique Sagary, président du comité d'éthique : « Cette mise en évidence sera faite lors de la communication du Plan de lutte et de prévention contre les violences sexuelles auprès des acteurs du triathlon. »

Pierre Bigot :

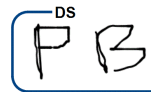
Donc ça c'est à la question et à la sensibilisation que demandait Jean-Michel. C'est super. Merci. D'autres questions ?

Narjess Brahim :

Philippe LESCURE - Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'P. L.', enclosed within a blue rectangular box with a small 'DS' in the top right corner.

Pierre BIGOT - Secrétaire Général

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'P. B.', enclosed within a blue rectangular box with a small 'DS' in the top right corner.

Non, je n'ai pas d'autres questions ou d'autres demandes d'intervention.

Pierre Bigot :

Je vous remercie. Nous pouvons donc passer au vote, Guillaume.

Guillaume Fritsch :

Le vote est ouvert.

Pierre Bigot :

Guillaume je crois que ton fichier n'est pas à jour, ne se met pas à jour.

Guillaume Fritsch :

Je vais le relancer.

Pierre Bigot :

Il y a un petit soucis Guillaume je pense... Je pense qu'on a tous voté, ou la plupart.

Guillaume Fritsch :

Laissez-moi un petit instant, s'il vous plaît.

Pierre Bigot :

Je t'en prie, prend ton temps. Ce que je vous propose, Guillaume en attendant que tu cherches la problématique et tu trouveras la solution je n'en doute pas, qu'on passe au point suivant et on fera le vote de la modification des statuts lorsque tout ira bien. Je vous propose donc, Alec si tu peux reprendre la main, qu'on continue par le point suivant qui est à présentation des candidats. Vous savez que nous avons un poste qui se libère au niveau du conseil d'administration et nous avons deux candidates. Je propose que chaque candidate, respectivement Anne Bussièrre et Apolline Poas puissent se présenter. Je crois qu'il y a un petit timing qui permet de le faire. Je vous laisse la parole. On commencera par Anne Bussièrre par ordre alphabétique.

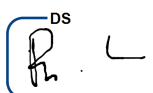
Anne Bussièrre :

Bonjour Monsieur le Président, mesdames et messieurs les membres de l'assemblée générale, je vous remercie de me permettre aujourd'hui de présenter ma candidature. Je suis triathlète depuis 2009. J'ai pratiqué le triathlon et les disciplines enchaînées en tant que pratiquante, licenciée, bénévole, organisatrice d'épreuves et de stages et présidente de ligue. J'ai ainsi découvert depuis plus de 11 ans l'univers de ce sport, de son écosystème territorial qui m'a beaucoup apporté.

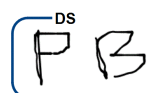
C'est avec plaisir et une grande attention que je l'ai vu se développer et se moderniser ces dernières années. Il m'a permis moi aussi d'évoluer. Désormais forte de nouvelles compétences telles que la construction de stratégies de développement, la coordination du projet, je souhaite renouer avec un investissement fédéral. Mon objectif est de promouvoir au sein de notre fédération une pratique en compétition et loisir qui soit inclusive et en lien avec les territoires, visibles et lisibles à l'égard de tous et ouverte sur la société.

Vous l'aurez compris, cette candidature, je souhaite... Avec cette candidature, je souhaite apporter mon expérience et mon expertise et ainsi contribuer à vos côtés à faire rayonner notre sport. Je vous remercie pour votre attention et je remercie le personnel fédéral pour sa disponibilité.

Philippe LESCURE - Président

A blue ink signature of Philippe LESCURE, consisting of a stylized 'P' and 'L'.

Pierre BIGOT - Secrétaire Général

A blue ink signature of Pierre BIGOT, consisting of a stylized 'P' and 'B'.

Alec Fraud :

Ton micro, Pierre.

Apolline Poas :

Est-ce que vous m'entendez, parce que j'ai un petit problème...

Narjess Brahim :

Oui, on vous entend Apolline.

Apolline Poas :

Bonjour à tous, je m'appelle Apolline Poas, je suis licenciée dans la ligue des Hauts de France depuis septembre 2008. Mes débuts dans le triathlon se sont faits via la pratique sportive dès l'âge tendre et mes débuts dans l'arbitrage par le biais de l'UNSS, toujours au collège. Et ensuite, je suis devenu arbitre dans la Ligue, puis arbitre nationale.

Au sein de la ligue je suis membre de la CRA et je m'occupe des jeunes arbitres. Je suis également élue au conseil d'administration et présidente de la Commission régionale d'attribution de l'ANS. Je suis étudiante, je vais conclure mes études de droits en 2021 avec un master 2 de droit du sport. Ensuite j'intégrerai une formation CAPES pour devenir directrice d'établissement sanitaire sociale et médico-social.

Alors moi je suis née après le triathlon, j'ai toujours bénéficié d'un sport qui était déjà structuré, par exemple avec la session sportive mais je souhaite vraiment m'investir pour continuer à poursuivre la dynamique de profession et de développement du triathlon, du sport à l'échelle national et puis ... mon investissement dans la fédération. Merci à tous.

Pierre Bigot :

Merci beaucoup Apolline, merci beaucoup Anne, vous avez été parfaites dans le timing, c'est super. Je vous en remercie. Je voudrais juste vérifier, Guillaume que nous pouvons reprendre le vote. Est-ce que tout est en ordre ? Guillaume ?

Guillaume Fritsch :

C'est ce que l'on va voir.

Pierre Bigot :

Anne a été la première à se présenter, puis à Apolline derrière. Nous n'avons pour l'instant rien un écran. Ça y est, c'est parti.

Guillaume Fritsch :

Allez-y, le vote est ouvert.

Pierre Bigot :

Guillaume on va reprendre ensuite vote des statuts si tu le veux bien, à l'issue.

Guillaume Fritsch :

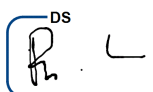
Il manque 5 personnes, 4. Il manque Breton Antoine, Pascal Pompière et Andrée Vidil.

Jacques Leroy :

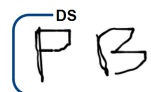
Il y a Didier qui a des problèmes de connexion, il est en train de se reconnecter.

Pierre Bigot :

Philippe LESCURE - Président

A blue ink signature of Philippe LESCURE, consisting of a stylized 'P' and 'L'.

Pierre BIGOT - Secrétaire Général

A blue ink signature of Pierre BIGOT, consisting of a stylized 'P' and 'B'.

On va attendre un petit peu. Il reste une personne. Allez Andrée.

Guillaume Fritsch :

C'est bon.



Election d'un membre du CA

Votants	104 198	BUSSIERE Anne	51 422	Élu(e)
Votes	100 667	POAS Apolline	49 245	
Majorité relative				
Abstention	3 531			

Pierre Bigot :

C'est bon. Merci beaucoup. Anne est élue et Apolline n'est pas loin, n'est pas élue pour cette fois, mais nul doute qu'elle va persévérer. Je laisse la parole à Philippe, qui souhaite intervenir.

Philippe Lescure :

Je remercie Anne et Apolline de leur candidature. C'est important que sur chaque poste, nous ayons des candidates et des candidats. Merci Anne, Apolline et félicitations pour l'élection de Anne et j'invite Apolline à poursuivre son engagement qui, je n'en doute pas, sera couronné de succès prochainement. Bravo à toutes les deux !

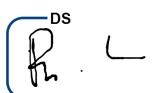
Pierre Bigot :

Merci Philippe, merci à toutes les deux. Nous allons donc continuer. Je souhaiterais Guillaume qu'on repasse au vote des statuts, si tu veux.

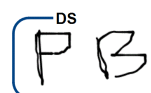
Guillaume Fritsch :

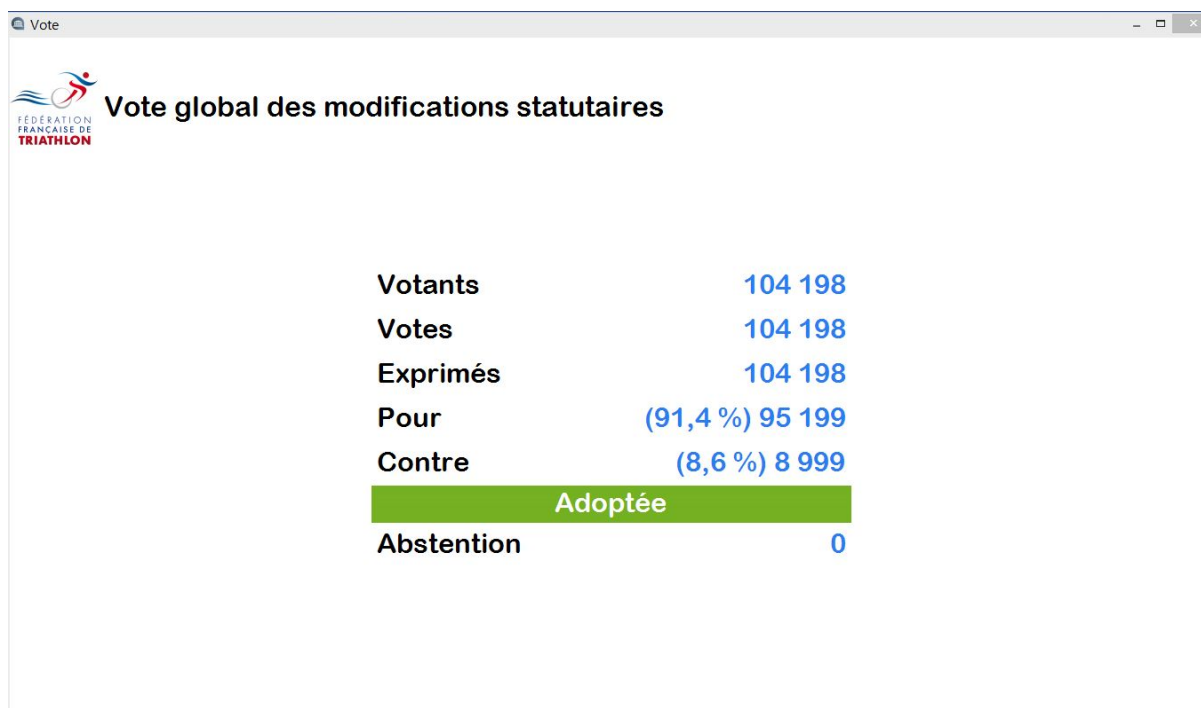
Un tout petit instant. Le vote est ouvert. Il nous manque David Baurès, Antoine Breton, Nicolas Hay, Maud Mathieu, David Schleining. Merci à tous.

Philippe LESCURE - Président



Pierre BIGOT - Secrétaire Général



**Pierre Bigot :**

Merci beaucoup. Guillaume, le résultat. 91% pour 8% contre. Les nouveaux statuts sont adoptés dès maintenant et seront applicables lors de vos prochaines assemblées générales de ligue. Je vous en remercie.

Vous avez vu passer les remerciements de la candidate qui est élue, en l'occurrence Anne, et qui remercie Apolline pour la suite de son investissement à la Fédération. On l'espère tous. Je vous remercie. Nous allons passer à la suite, si Alec veut bien reprendre la main. Nous allons donner la parole au premier vice-président Jacky Baudrand, chargé de la communication. Jacky tu as la parole. Jacky, si tu nous entends !

Jacky Baudrand :

Voilà, c'est mieux ?

Pierre Bigot :

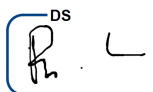
C'est mieux, on t'entend !

Jacky Baudrand :

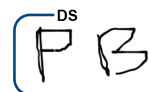
Parfait. Je vous disais donc je vous remercie de nouveau de me donner ce temps. Ce temps, il a pour but de partager les actions menées par l'univers dont j'ai la responsabilité. Tout d'abord, je voulais dire que communiquer, c'est raconter de belles histoires, c'est sublimer notre sport, c'est le rendre plus visible et, au bout, faire en sorte que le maximum de pratiquants vienne nous rejoindre de façon licenciée ou par des pass et c'est l'obsession qui nous anime.

Pour faire cela, diapo suivante Alec, nous avons formalisé et j'y tenais, car ce qui n'est pas écrit n'existe pas, un plan de communication qui nous guide depuis 3 ans, qui formalise ce que nous voulons faire, car sans stratégie visible, on ne conduit pas un projet. Diapo suivante. Ce qui est intéressant, c'est de se dire finalement, cette action que nous avons

Philippe LESCURE - Président

^{DS}


Pierre BIGOT - Secrétaire Général

^{DS}


menée avec une équipe remarquable, est-elle efficace ou pas ? Les chiffres s'imposent à nous.

Force est de constater qu'en un an, nous avons accru le nombre de nos utilisateurs Facebook de 51%, 83% sur Instagram et que sur le site Internet, c'est 3 517 000 pages qui sont vues et 53 364 utilisateurs mensuels qui viennent nous consulter. Je considère que par rapport au fonctionnement que j'avais pu observer en arrivant, cette orientation apporte les preuves de son succès.

Diapo suivante. Juste quand nous communiquons, il faut juste que vous sachiez que nous communiquons autour de cinq univers. Je ne vais pas les relire et je voulais juste attirer l'attention de chacun et chacune que même si nous faisons l'effort de communiquer sur les cinq univers, force est de constater c'est quand on communique autour de l'équipe de France et des épreuves nationales que nous sommes le plus consulté. Donc, il faut l'avoir à l'esprit pour guider aussi nos évolutions futures. Diapo suivante. Pour sublimer notre sport, j'ai le plaisir de travailler avec une agence que j'ai dédiée à cela, l'agence Ligne bleue. Là aussi, tous les événements nationaux et internationaux font l'objet d'un vrai travail de fond qui ne se voit pas mais qui occupe tous les week-end des épreuves.

Je voulais juste que vous sachiez que, mine de rien, tout cela a produit 1260 articles l'année dernière, a donné l'occasion à 114 000 000 de personnes l'occasion que notre sport soit vu, et si on dit c'est la norme en équivalent d'achat d'espace, c'est 5 350 000 équivalents euros que nous donne ce travail. Diapo suivante. Ce travail de communication de fond n'a d'intérêt que si derrière, il est suivi d'actions en direction de nos clubs, de nos licenciés.

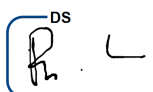
Le secrétaire général l'a dit tout à l'heure en symbiose, nous avons mis en place une lettre club qui a un taux d'ouverture de 48,5%, c'est dire le succès qu'elle a. Et par ailleurs, en complément de tout ce qui a été fait, nous continuons et continuerons de poursuivre une nouveauté mise en place à une dernière, à savoir un kit de rentrée, mais qui a l'avantage d'être personnalisable et je dirais un peu plus dans quelques temps comment va se dérouler celui de 2020.

Diapo suivante. Pour compléter notre visibilité, vous n'êtes pas sans ignorer que nous sommes présents sur les grands événements mis en place par la vie sportive. Nous avons aussi concouru au développement et à la connaissance de nos équipes de France à travers une journée média de l'Équipe de France où une cinquantaine de journalistes radio, télé étaient présents. Et puis, page suivante, nous avons optimisé la scénarisation du Grand Prix.

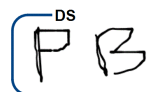
Page suivante, merci Alec. Je voulais finir tout simplement sur l'évolution des partenariats que cela enchaîne parce que si on met en scène nos athlètes, nos organisateurs, nos clubs, nos ligues, il y a aussi une autre idée, c'est d'avoir certes de nouveaux pratiquants, mais aussi, demain, si possible, de nouveaux partenaires.

Diapo suivante. A ce jour, les partenariats techniques qui ont été noués génèrent 114 000 euros de cash et sans compter les actions que nous avons mis en place avec Titou Aréa ou Optimisy qui, je le rappelle, permettent des conditions préférentielles, et j'y tiens à l'ensemble de nos licenciés. Tout comme Apurna, qui permet quand même une réduction de 30% à tous les licenciés qui y consomme. Donc, il y a aussi une volonté d'être tournée adhérents quand nous signons des contrats.

Philippe LESCURE - Président



Pierre BIGOT - Secrétaire Général



Diapo suivante. A ce partenariat technique, est adossé à un partenariat cash. L'année dernière, 105 000 euros, 135 000 euros pardon de cash qui sont venus dans les caisses fédérales et actuellement on est sur une base de 55 000 avec quelques gros projets en attente. Je vous ferais l'impasse sur l'anecdote Vinci qui avait un gros projet avec nous.

Et je finirais sur la diapo suivante ou l'avant dernière diapo suivante, sans oublier les partenariats médias qui nous permettent de diffuser à des conditions préférentielles. Et pour clore, comme l'avenir ne se prévoit pas mais il se prépare, diapo finale, je voulais juste attirer votre attention que pour préparer le futur, nous avons et j'ai signé avec trois agences spécialisées, des territoires où ils ont des droits d'exclusivité. Nous commençons à voir de premiers bons résultats de ce travail et j'aimerais, dans des temps assez courts, vous en donner toute la consistance. Merci à vous de votre attention et de votre écoute.

Pierre Bigot :

Merci beaucoup, Jacky. Est ce qu'il y a des questions pour Jacky Baudrand sur la communication et le marketing ?

Narjess Brahim :

Pas de questions, Pierre, apparemment.

Pierre Bigot :

S'il n'y a pas de questions, on peut passer à la suite. Cédric Gosse, vice-président chargé des relations avec les ligues, les territoires et délégué aux affaires disciplinaires. Cédric, tu as la parole. Cédric on ne t'entend pas... Je mettrai le micro ou je crois qu'on t'entend faiblement, je ne sais pas... Guillaume si tu peux mettre en route le micro de Cédric ?

Guillaume Fritsch :

Il est en route, mais effectivement on ne l'entend pas. Le micro est ouvert mais on ne t'entend pas Cédric.

Philippe Lescure :

Il faudrait peut-être monter le son de ton propre au micro.

Cédric Gosse :

Est-ce que là, vous m'entendez ?

Pierre Bigot :

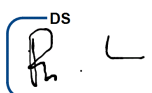
Oui on t'entend Cédric, nickel, super.

Cédric Gosse :

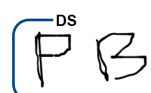
Pardon pour ce petit problème technique. Vous avez donc un document qui va être projeté pour cette intervention que je vais essayer d'avoir la plus synthétique possible. Guillaume, merci de pouvoir faire dérouler normalement cette présentation.

Donc, 2019, c'est une nouvelle année dans l'accompagnement des territoires et notamment sur la première partie que je voulais exposer avec vous, qui était la mise en place de l'accord-cadre avec de nouvelles dispositions. Une nouvelle définition de ces accords-cadres avec notamment la mise en place d'une fiche de poste définie à 50% pour les conseillers techniques de ligue. Donc, travail qui avait été menée en concertation avec à la fois les conseillers techniques de ligue, mais aussi les présidents de ligue, employeurs de ses conseillers. 50% de cette fiche de poste définie sur des missions régaliennes qui nous

Philippe LESCURE - Président



Pierre BIGOT - Secrétaire Général



permettaient et nous avons échangé à ce sujet d'avoir un accord cadre plus concret avec un bras de levier peut-être plus opérationnel au travers de l'action des conseillers techniques de ligue. Cette fiche de poste a été mise en place.

Cette mise en œuvre a nécessité plusieurs rencontres avec certains d'entre vous, présidents de ligues, notamment pour tenir compte de la spécificité des territoires et plus particulièrement dans les nouvelles grandes régions. Cette aide elle est à la hauteur de 13 750 euros pour chaque emploi dont cet emploi est bien défini par cette fiche de poste.

Je le rappelle, et je rappelle que la Fédération avait acté le fait d'augmenter cette aide puisque nous sommes passés de 12 500 euros à 13 750 euros, donc, une augmentation sur cet accord cadre de 1250 euros. Vous avez sur le document le détail pour chaque grande région, chaque ligue régionale donc vous avez ce détail très précis.

Et puis, pour terminer cette intervention, j'irai sur le deuxième axe de cette mission d'accompagnement des territoires. Vous avez aussi l'accompagnement qui a été mené à la demande de certaines ligues régionales en ce qui concerne leurs projets associatifs, la mise en place d'aides à la professionnalisation, un accompagnement sur des projets particuliers. Vous avez le détail et à cette occasion, je voulais remercier particulièrement la direction technique nationale, Laurent Massias, Delphine Laborde aussi, qui, qui œuvrent dans cet accompagnement, Guillaume Fritsch et le secrétariat fédéral qui accompagne cette mission. Je reste bien entendu disponible pour toute question.

Pierre Bigot :

Merci beaucoup. Est ce qu'il y a des questions pour Cédric ?

Narjess Brahim :

Pas de question Pierre.

Pierre Bigot :

La parole est à Patrick Soin, vice-président chargé du haut niveau et de la formation.

Patrick Soin :

Merci, merci Pierre ! Bonjour à tous ! Concernant le haut niveau, tout d'abord, bien sûr, vous avez trouvé beaucoup d'éléments d'information dans le rapport très complet de la DTN, comme d'habitude, je dirais. Donc je serais bien évidemment plus concis.

Je vais revenir sur quelques points qui me paraissent essentiels, à savoir tout d'abord, revenir sur le fait que depuis bien longtemps, bien évidemment, l'athlète est placé au cœur du système, mais que ceci a été renforcé durant les dernières années, plus que jamais, notamment sur la base d'échanges qui sont plus réguliers avec l'encadrement, mais aussi par les regroupements.

Ainsi, le regroupement de la fin de l'année dernière des équipes de France est devenu depuis quelques années un temps essentiel d'information, de partage et surtout de cohésion. Le regroupement de novembre 2019 des équipes de France élite et de paratriathlon était bien sûr complètement orienté vers les Jeux de Tokyo. Deux athlètes étaient déjà en position de sélectionnable, mais il reste aux autres à prouver leur capacité à performer dans des conditions chaudes et de forte hydrométrie.

Au-delà des ambitions individuelles, il faut souligner la grande solidarité et la cohésion du groupe, ainsi que la confiance et le respect entre les athlètes et l'encadrement. Bien sûr, l'échéance des JO est reportée. Avec encore des incertitudes et j'espère que ceux qui seront sélectionnés pourront se voir dans des jeux qui se dérouleront dans les meilleures conditions, et notamment sanitaires. Au-delà des aspects techniques et de performances, une attention particulière est bien sûr apportée à l'environnement et la situation des athlètes.

Ainsi, la signature des conventions d'insertion professionnelle avec les entreprises de certains d'entre eux parfois, ou avec des partenaires historiques je citerais l'armée, mais aussi l'Insep, sont mise en place à chaque fois que possible. Je n'oublierai pas non plus la communication évoquée par Jacky tout à l'heure autour des équipes de France notamment, et les progrès qui ont été fait dans ce domaine.

Pour l'accès au haut niveau, 2019 a vu la mise en place des clubs excellence jeunes et depuis l'intégration de ces clubs et des centres régionaux d'entraînement au plan de performance fédérale. Cela est maintenant encadré par l'Agence nationale du sport et les conditions deviennent plus contraignantes avec beaucoup plus d'exigences.

Des efforts sont également portés sur la relève pour ne pas avoir de trou de génération dans quelques années. Le maillage territorial est bien sûr essentiel pour permettre aux jeunes d'avoir des conditions optimisées pour accéder à la performance. Voilà, je ne serai pas plus long sur ce premier thème, mais je remercie les cadres de la direction technique nationale qui interviennent sur ce secteur, ainsi que le chargé de mission et bien sûr, l'encadrement médical aussi. Concernant la formation, le président l'a rappelé lors de son rapport.

Des travaux d'importance sont engagés depuis 2018 dans la rénovation de la formation fédérale. Ainsi, en 2019, nous avons validé les évolutions de cette formation. Elle s'appuie bien évidemment sur l'enquête « Métier » et l'enquête « Structure ».

Depuis, le niveau 1, BF1 a été finalisé et présenté aux CTL en ce début d'année. Le déploiement dans les ligues est prévu pour la rentrée. En parallèle, bien sûr, nous sommes attentifs à augmenter le champ d'activité et donc l'employabilité des diplômés d'État.

Et pour cela, nous pouvons bien sûr compter sur les cadres, sur le réseau et tous les échanges que nous avons avec d'autres ministères et la direction des sports. Nous pourrions bien avoir dans les prochaines semaines une excellente nouvelle dans ce domaine. Là aussi, je remercie bien évidemment les cadres et les salariés du secteur, l'ensemble du secteur formation, plus particulièrement Jérémie Garric, ainsi que le chargé de mission Daniel Boissière. Je vous remercie de votre attention.

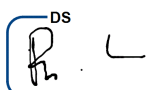
Pierre Bigot :

Merci Patrick. Est ce qu'il y a des questions pour Patrick Soin ?

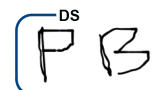
Narjess Brahim :

Non, pas de question Pierre.

Philippe LESCURE - Président



Pierre BIGOT - Secrétaire Général



Pierre Bigot :

Très bien. On va continuer sur le point suivant, donc je vais présenter, comme je l'avais dit, les propos d'Alexandre. Ça va être assez rapide. Je laisserai bien évidemment à vos questions réponses les... vous savez que cette équipe est large, avec plusieurs commissions nationales. Je vais les égrainer l'une après l'autre avec les points clefs. Bien sûr, ils restent à votre disposition pour poser toutes les questions que vous souhaitez à la fin de mon intervention. Vas-y Alec.

La Commission nationale sportive, on a eu moins de saisines que l'année dernière. C'est plutôt de bon augure. L'année d'avant, donc en 2018, on a eu -20%. Je n'ai rien de spécial à dire, si ce n'est que le travail de simplification continue au niveau des épreuves nationales et c'est une très bonne chose.

Le point suivant, Alec, c'est la commission d'arbitrage. Vous savez que Thomas souhaitait mettre en place un audit et une enquête, ce qui a largement contribué à des réflexions en cours. On se targue souvent que les arbitres font trop de sanctions. Ce slide passe là pour vous montrer que sur 1000 interventions, il y en a 2 qui ramènent un carton rouge. Je crois que c'était important de le souligner. Du moins c'est le propos de Thomas et de son équipe. Beaucoup d'outils numériques ont été mis en place ces derniers temps et je pense que c'est une bonne chose pour le fonctionnement de l'arbitrage.

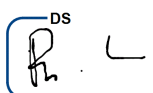
On va continuer par la Commission des épreuves nationales que Christophe gère, que vous connaissez si bien avec la mise en place, je pense que ce qui est important, c'est toute la discussion qu'ils ont pu avoir avec la communication pour la gestion des Grands Prix, la gestion de plusieurs labels sur une épreuve et l'intégration dans les mois 2020, de la division de femmes de duathlon. Voilà pour les épreuves nationales.

On va continuer pour Pascal, qui gère tout ce qui est officiel et la labellisation des animateurs et chronométreurs, à l'image de ce qu'on fait pour les écoles de triathlon, ils commencent à mettre en place des étoiles et des niveaux pour une grille d'évaluation et de labellisation de ces différents publics : animateurs, chronométreur.

La suite est Loïc Mentre pour la partie mission jeunes. Il y a un crédit formation qui a été mis en place, une dématérialisation de la labellisation liée à Espace Tri qui a été mis en place avec plus de 250 clubs qui ont travaillé là-dessus cette année, 270 très exactement. Et un point important qu'il souhaite peut-être vous partager à la fin de l'intervention, c'est WikiTri qui est une dématérialisation de la fameuse mallette école de triathlon. Voilà pour la mission jeune.

On continue pour les raids avec Hervé Simon. Je crois qu'il y a un fait intéressant. C'est la labellisation des écoles de raid qui est en train de se mettre en place. La collaboration avec plusieurs écoles pour créer des sections raid en France, et ça a plutôt pas mal de succès. Ça commence à venir. Une opération Fête du Raid qui a démarré, on va dire, doucement en 2019. Et il faut signaler, on a quand même des Français dans le top mondial en triathlon, mais également en raid actuellement. Voilà pour la mission raid.

J'en ai fini pour la vie sportive. Et je m'en excuse, j'ai été peut-être un peu rapide, mais je laisse bien sûr toute question si vous en avez sur le sujet ou si l'un des intervenants de différentes commissions souhaite intervenir. Ils sont bien sûr les bienvenus dès maintenant.




Narjess Brahim :

Pas de question particulière, Pierre.

Pierre Bigot :

Peut-être Loïc, tu veux nous parler de WikiTri, je sais que c'est quelque chose auquel tu tiens. Si tu veux, tu as la parole.

Loïc Mentre :

Bonjour, merci Pierre. Non, non, je ne vais pas faire un... Je ne vais pas refaire la présentation que je vous ai fait en conseil d'administration. Juste voilà, aujourd'hui, c'est la dématérialisation de la mallette EFT qui sera accessible et vous le verrez prochainement, dès le 1er septembre, à tous les licenciés de la Fédération française de triathlon, avec une partie aussi sur les entraînements et sur le sport santé. Une présentation sera faite avec la DTN dans les semaines à venir aux différents intervenants, que ce soit les présidents de ligue, que ce soit les cadres techniques et voire même aussi les clubs qui le souhaiteraient. On viendra dans les semaines à venir, courant août et septembre, pour faire des présentations à toutes et à tous. Je n'ai rien d'autre à ajouter sur ce projet.

Pierre Bigot :

Merci beaucoup, Loïc, est ce que quelqu'un d'autre souhaite intervenir, soit en posant des questions ou en souhaitant... Hervé, Christophe, Thomas ou d'autres personnes ?

Jacky Baudrand :

Je voulais juste profiter de la présence de l'ensemble des gens pour rappeler que très prochainement, dans le cadre de l'accompagnement des clubs menés par Cédric Gosse et le groupe de travail qui a œuvré avec lui. Nous allons proposer à l'ensemble des ligues et des clubs une approche très spécifique pour accompagner les dits-clubs. L'idée étant que dans la première quinzaine d'août, nous puissions informer l'ensemble des acteurs concernés et je souhaiterais, et le président le validera, que fin août, avant que l'opération dans son opérationnalité auprès du grand public commence, nous permette de l'intégrer dans un CA rapide de façon à ce que nous ayons tous les mêmes clés du pourquoi, du comment nous allons oeuvrer ensemble dans ce cadre. Merci de m'avoir permis de le dire. Et le Président, si tu voulais compléter, n'hésite pas.

Philippe Lescure :

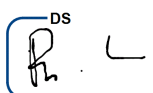
Tu as tout dit, Jacky, parfait. Merci. Anne-Charlotte Dupont.

Anne Charlotte Dupont :

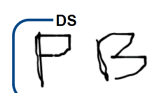
Merci M. le président. Bonjour à toutes et tous. Pour la mission paratriathlon, tout d'abord, sachez qu'à l'heure actuelle nous comptons 140 licenciés, soit un chiffre qui a été multiplié par 3 au cours des 10 dernières années. Sur le plan des épreuves labellisées accessibles, ce nombre est également en augmentation avec 146 épreuves pour 60 manifestations qui ont été organisées en 2019.

Pour rappel, c'était 95 épreuves qui ont été organisées en 2017. J'aimerais également saluer l'initiative de cette mission pour la mise en place d'une formation dans le cadre du brevet fédéral de niveau 3 vraiment dédiée au paratriathlon, qui est je pense une discipline à part entière. Sur cette belle ligne de dynamisme, j'aimerais également saluer, encore une fois, notre mission fédérale paratriathlon, et notamment Luc Bourron chargé de cette mission, puisqu'à l'heure actuelle notre fédération fait partie des plus dynamiques concernant la structuration des fédérations paralympiques.

Philippe LESCURE - Président

 DS

Pierre BIGOT - Secrétaire Général

 DS

Notamment avec la mise en place de notre fameuse classification nationale, la réglementation qui a été approuvée par le bureau exécutif en septembre 2019. Enfin, pour terminer, sachez que nous avons trois classificateurs nationaux qui ont obtenu leur validation internationale lors des derniers Championnats d'Europe qui ont eu lieu à Valence. Voilà pour la mission paratriathlon. Concernant la mission Santé bien-être loisirs. Je remercie Patrick Poulet pour son engagement et son investissement. J'aimerais saluer notamment la mise en place d'une formation santé de niveau 2, dont la première session a eu lieu au mois d'octobre 2019, ce qui montre vraiment le dynamisme et la progression de notre fédération dans le sport santé avec cette formation validée par le CNOSF qui montre notre engagement dans ce domaine.

Sachez également que notre sport, notre beau sport, est également référencé dans le Médico Sport Santé qui accompagne les médecins pour la prescription du sport sur ordonnance de manière à trouver le sport le plus adapté aux patients. Sachez également que l'année dernière a été inauguré un nouvel espace triathlon.

Nous avons inauguré celui du triathlon de Guéret en 2018 et c'est Montélimar qui est venu agrandir, dirais-je, la famille des espaces triathlon santé. Enfin, pour terminer, toujours dans le cadre de ce dispositif, sachez qu'à l'heure actuelle, nous avons 238 éducateurs qui ont demandé, avec l'accord de leurs clubs, leur géolocalisation, dont 40 en 2019.

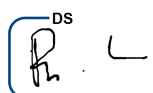
Aujourd'hui, ce sont 163 clubs qui disposent de ce label sport santé. Voilà pour la mission Sport santé, bien être, loisirs. Je terminerai donc par la Commission nationale médicale, sachez que nous avons, on va dire deux actions que nous souhaitons mettre en avant, notamment la réalisation, la tenue d'un colloque commun avec nos homologues de la Fédération française de cyclisme. Un colloque qui s'est tenu au mois de novembre 2019, auquel ont assisté le président Callot pour la FFC, le président Lescure pour la F.F.TRI., un colloque qui a été particulièrement salué par les différents intervenants.

Nous étions 200 à assister au colloque ouvert à toutes et tous le samedi. Sachez également que Claude Barbé, président de la Commission nationale médicale, que je remercie également pour son engagement, à œuvrer de façon très assidue et de façon très dynamique, très engagée ces deux dernières années pour la mise en place d'une plateforme d'échanges qui s'intitule MédiSharp, de manière à faciliter la circulation de l'information médicale. Je vous rappelle que l'information médicale est soumise à certaines règles de consultation et de transmission.

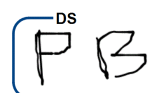
C'était une volonté de faciliter ces échanges, tant pour tous les intervenants impliqués dans la prise en charge nationale des sportifs de haut niveau, de nos sportifs sur liste, mais également, depuis cette année, des athlètes engagés sur la D1, autant de duathlon que de triathlon. Nous avons mis en place cette plateforme qui permet d'échanger de façon sécurisée les documents, ce qui a été, je crois, salué également par les différents intervenants, clubs et athlètes, puisque cela a permis de faciliter très fortement ces échanges, y compris pour la validation des dossiers.

Enfin, je terminerai également par une petite note par la touche dirais-je 100% française puisqu'avec le soutien et le travail de Jacky Baudrand et de Bernard Saint Jean les équipes de France bénéficient du partenariat d'un laboratoire français qui commercialise des produits de soins, notamment pour nos kinésithérapeutes, un laboratoire qui est spécialisé également en aromathérapie avec une production 100% française des plantes qui sont utilisées, pas

Philippe LESCURE - Président



Pierre BIGOT - Secrétaire Général



dans ces médicaments mais dans ces produits de soins. C'était également l'occasion de saluer ce joli partenariat.

Enfin, pour conclure, je me permettrai encore une fois de saluer l'ensemble des acteurs de la vie fédérale qui se sont engagés tant de près ou de loin pour leurs investissements, leur dynamisme et leur engagement, parce que grâce à tous ces acteurs que nous pouvons être satisfaits et fiers des actions que nous menons au quotidien et dans la durée. Merci à toutes et tous.

Pierre Bigot :

Merci Anne-Charlotte. Est-ce qu'il y a des questions ?

Anne-Charlotte Dupont :

Oui, j'ai vu passé une question de Nicolas Hay qui voudrait connaître le laboratoire français en question et bien c'est le laboratoire Eona.

Pierre Bigot :

Merci, d'autres questions ? Nicolas remercie Anne-Charlotte. Bien je vous remercie, j'en profite juste, et Philippe ne dira pas le contraire, dans le cadre de la commission coronavirus, l'équipe et Anne-Charlotte sont extrêmement sollicitées depuis quelques mois et leur travail n'est pas simple, c'est un euphémisme de le dire. Vous imaginez bien. Voilà, je crois que c'était important de le souligner. S'il n'y a pas d'autres questions pour Anne-Charlotte, je vous propose de passer aux questions réponses et nous pouvons commencer...

Narjess je te propose de poser la question de Jean-Jacques Gauthier, si je ne me trompe pas de la Nouvelle Aquitaine concernant nos statuts et notre processus électoral.

Narjess Brahimi :

Donc, une question a été posée par Jean-Jacques Gauthier, président de la ligne Nouvelle Aquitaine dans le cadre des questions qui sont posées en amont de l'assemblée générale fédérale. « Dans le cadre des élections du prochain conseil d'administration, en décembre 2020, les membres du bureau exécutif de la ligue Nouvelle-Aquitaine demandent à leur fédération s'il est possible de modifier le mode d'élection afin de permettre à chaque club de voter ? Il nous semble plus démocratique et fédérateur que l'ensemble de nos clubs puissent voter pour élire notre futur CA fédéral. Les moyens modernes et les nouvelles modalités techniques peuvent, à moindre coût, rétablir un lien de confiance avec nos clubs. »

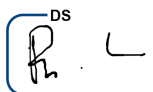
Philippe Lescure :

Merci Narjess d'avoir retransmis la question de Jean-Jacques Gauthier pour la ligue Nouvelle-Aquitaine. Je vais vous répondre sous contrôle de notre secrétaire général et d'Alec, au cas où je dirai une sottise.

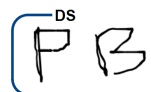
Nous avons modifié nos statuts, si ma mémoire est bonne en début de mandat, en début de ce mandat, pour élargir le nombre de représentantes et de représentants des clubs, nous avons aussi adopté le scrutin de liste. Nous avons aussi adopté une quotité plus importante pour la représentation du sexe minoritaire, etc...

Nous avons fait une réforme statutaire qui était souhaitée et souhaitable et qui a donc abouti à un certain nombre d'évolutions en la matière. Aujourd'hui, le 25 juillet, à mon sens, il n'est pas envisageable de changer les statuts et de changer les dispositions en la matière.

Philippe LESCURE - Président



Pierre BIGOT - Secrétaire Général



Le vote de tous les clubs est une question parfaitement légitime. D'autres, il y a quelques années, avaient évoqué le vote de tous les licenciés et ça me donne l'occasion de donner à chacune et à chacun une... comment dirais-je, une appréciation, une observation.

La démocratie représentative est un système démocratique. On peut débattre sur les systèmes et il est utile d'en débattre. Mais encore une fois, notre fédération a fait évoluer son système démocratique, mais en restant favorable à un système de représentation, de grands électeurs.

Demain, quand je dis demain, lors d'un nouveau mandat, car je crois que les réformes doivent être inscrites dans la durée et en tout cas suffisamment en amont des élections, de nouvelles propositions seront sans doute examinées, posées sur la table qui viseront à élargir le nombre des représentants ou bien faire voter tous les clubs. Je crois que c'est tout à fait possible.

Mais encore une fois, je voudrais quand même dire, avec force, que le système de représentation, le système de vote par représentation, est un système parfaitement démocratique et qui, dans différentes instances, pays, etc... a parfaitement fait vivre la démocratie. Voilà donc ma réponse à la ligue de Nouvelle-Aquitaine et de Jean-Jacques Gautier en synthèse est de dire tout est toujours possible en termes d'évolution et l'avenir peut permettre ces évolutions.

Elles devront être débattues, proposées aux différentes instances fédérales habilitées en la matière et portées, le cas échéant, lors d'une assemblée générale électorale. Mais aujourd'hui, en tout cas, me semble-t-il, à l'heure où je vous parle, les statuts ont été adoptés, les règles du jeu ont été adoptées et communiquées et il me semble sage d'en rester là.

Pierre Bigot :

Merci Philippe.

Philippe Lescure :

Pierre, Alec, je ne sais pas si vous voulez compléter...

Pierre Bigot :

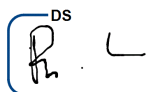
C'est vrai que c'est un débat qui a eu lieu et aujourd'hui, nous en sommes restés aux représentants des clubs pour ces élections. Mais tout peut être remis en cause plus tard si on le souhaite. Bien sûr. C'est vrai que c'est des équipements techniques évolués dans ce domaine, et là je parle purement sur la partie technique des choses. Je crois que Christophe Legrand souhaitait s'exprimer et Benjamin Poggi, par ordre. Si je ne me trompe pas, Christophe.

Christophe Legrand :

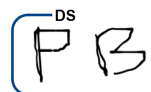
C'est parce que... Excusez-moi tout à l'heure, je n'ai pas réagi à la présentation sommaire de la vie sportive. Ce n'est pas du fait de Pierre. Mais voilà, c'est comme ça.... Entre ce qui a été donné en compte rendu et l'immensité du travail qui est fait à l'année. Il n'y en avait pas... il n'y avait pas de rapport.

Rappelez que la Commission d'épreuves nationale, travaille au demeurant toute l'année, grâce à des délégués techniques. Que ces délégués techniques n'ont pas de relations avec les ligues parce qu'ils ne sont pas des arbitres qui viennent... qui soient arbitres principaux

Philippe LESCURE - Président



Pierre BIGOT - Secrétaire Général



et qui viennent après en tant qu'arbitres nationaux. On n'a pas ce cursus au niveau régional et donc rappeler à tous les représentants et représentantes de notre fédération qui sont présents aujourd'hui que s'il y a des personnes qui sont en capacité de venir nous soutenir à l'année, on les accueillerait bien volontiers et remercier... et profiter de mon temps de parole pour remercier l'intégralité de mes délégués techniques qui œuvrent bénévolement tout au long de l'année. Voilà, c'était mon propos. Merci beaucoup.

Pierre Bigot :

Merci beaucoup, Christophe. Effectivement, il y a beaucoup de travail de fait et c'est important toute l'année en cours et encore plus cette année, c'est compliqué. Juste, je crois que Benjamin souhaitait s'exprimer.

Benjamin Poggi :

Merci Pierre.

Je vais rebondir sur la question posée par Jean-Jacques. Je rappellerais, et je l'avais déjà dit il y a quatre ans que le vote des clubs est une préconisation ministérielle, que nous avons fait le choix de ne pas suivre. Mais ça reste une préconisation ministérielle et vous savez, comme je suis sensible aux règles du jeu dont Philippe Lescure parlait. C'est en tout cas quelque chose qui existe et qui est conseillé. Après, on peut faire un choix et on la fait différemment, mais ça reste une orientation forte de la part de notre ministère. Je suis très factuel puisque c'était écrit noir sur blanc sur l'agenda.

En ce qui concerne quand même ces élections qui vont venir, en tant que représentant des clubs de la ligue Pays de la Loire et pour avoir vécu les différentes candidatures, certains représentants n'ont pas souhaités se présenter et se porter candidat à la représentation de leurs clubs parce qu'ils savaient qu'ils ne pourraient être présents sur les dates qui étaient initialement identifiées et en lisant les différents comptes rendus de C.A. fédéraux, je suis un peu surpris des nombreux revirement de situation qui a pu avoir sur les dates.

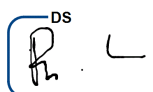
Depuis le début de cette assemblée générale, on parle de crise sanitaire. En tout cas, la crise sanitaire n'impactera pas la date du mois de décembre. Je suis sensible aux économies substantielles que nous pourrions faire si cette assemblée générale électorale était repoussée au mois de mars-avril, puisque tout à l'heure, on a parlé de plusieurs dizaines de milliers d'euros. Donc, à mon sens, ce n'est pas négligeable. Je vous remercie pour votre attention.

Philippe Lescure :

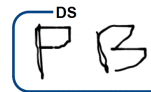
Quelques éléments de réponse, cher Benjamin.

La première, si le ministère souhaitait agir en matière de vote de tous les clubs, il pouvait parfaitement proposer un texte de loi en la matière. Il ne l'a pas fait. Il a donc laissé les fédérations parfaitement libres de choisir le système qu'elles souhaitaient, de votes de tous les clubs, mais encore une fois, d'autres ont proposé le vote de tous les licenciés. Donc, on voit que le débat peut être tout à fait mis sur la table. Donc, je note encore une fois que le ministère n'a pas souhaité légiférer en la matière et a laissé les fédérations choisir le système. Pour ma part, très simplement, je le dis en toute sérénité. Je crois que nous pouvons parfaitement, la Fédération pourra parfaitement par ses instances démocratiques réouvrir ce débat. Mais je crois que l'on avance en marchant pas à pas et nous avons fait un pas important, nous pourrions en faire d'autres. Mais encore une fois, le système de représentation et je veux saluer les représentants des clubs et ne pas laisser penser que les représentants actuels n'auraient pas toute légitimité pour voter. Je fais parfaitement

Philippe LESCURE - Président



Pierre BIGOT - Secrétaire Général



confiance aux représentants actuels qui ont encore une fois toute légitimité et toute la considération qu'on doit avoir à leur égard pour voter.

Sur le calendrier, là aussi, soyons extrêmement précis, Benjamin. L'assemblée générale électorale du 12 décembre a été fixée il y a de nombreux mois et même peut être de nombreuses années. Pierre Bigot ou Narjess nous le confirmeront, ce n'est pas une date qui est sortie du chapeau. Elle a été arrêtée dans le cadre de notre calendrier habituel, et ce, conformément à nos textes, aux règles qui étaient en vigueur. La question qui a été posée à un conseil d'administration, c'était le report de cette date liée au Covid-19 et au décret du Ministère qui permet de maintenir ou pas l'Assemblée générale à la date prévue encore une fois initialement et de longue date au 12 décembre ou, le cas échéant, de la reporter au mois d'avril. Le choix qui a été fait par le conseil d'administration a été de maintenir le calendrier normal. Donc il n'y a pas eu... j'ai entendu parler, comment dirais-je, de manipulation. Rien de tout cela. Le 12 décembre est une date arrêtée de longue date. Nous tiendrons donc notre assemblée générale conformément au calendrier voté par le conseil d'administration à la date prévue. De nombreuses fédérations et j'ai assisté à de très longs débats au CNO sur ce sujet et de nombreuses fédérations tiendront leur assemblée générale aux dates initialement prévues.

Voilà les deux points que je voulais porter à la connaissance de l'ensemble des représentants des clubs. Je tiens encore une fois à souligner, à saluer pardon, à saluer nos représentants et à qui je réitère la totale confiance que j'ai dans les votes qu'ils effectueront en temps et en heure.

Narjess Brahim :

Est ce qu'il y a d'autres questions ou d'autres interventions ?

Pierre Bigot :

Est ce qu'il y a d'autres questions que vous souhaitez proposer, ou des choses à dire ? S'il n'y en a pas... Narjess, il n'y a pas de question dans le tchat ?

Guillaume Fritsch :

Si, une question de M. Thierry Foucaud.

Thierry Foucaud :

Bonjour, vous m'entendez ?

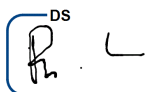
Pierre Bigot :

Vas-y Thierry.

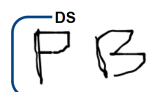
Thierry Foucaud :

Bonjour, donc moi je voulais revenir sur les statuts des comités tout de même, parce que là, on nous dit que l'année prochaine, on va revoir les statuts des comités. La question avait été posée à la précédente assemblée générale, et on nous rebondit à chaque fois d'une année. Et je voudrais vraiment, parce que personnellement, en tant que membre du comité départemental, je me suis déplacé voir le responsable des associations au niveau du Trésor public, plus communément appelé impôts pour moi. Et il s'avère que nos statuts, puisque nous sommes à jour de nos statuts, et qui datent de 2009 je crois les derniers, ne permettrait pas de pouvoir faire bénéficier les bénévoles sur les frais que l'on a reçu de dons. Et je ne suis pas spécialiste, mais ces paroles me viennent d'un responsable des associations au niveau de ces structure des impôts. Et donc, à un moment donné, ça me

Philippe LESCURE - Président



Pierre BIGOT - Secrétaire Général



pose question, puisqu'on me dit qu'il faut un récépissé fiscal et autres pour valider cela. Donc moi à un moment donné, ben voilà, ça me pose problème qu'on reporte d'année en année alors que je vois qu'il y a des modifications de statuts pour la Fédération et des modifications de statuts pour les ligues régulièrement. On se sent un peu délaissé.

Autre question, je voudrais aussi cumuler mes deux questions. J'en ai une autre sur la formation. On a parlé la formation tout à l'heure. Est ce qu'il ne serait pas judicieux, parce qu'on voit qu'on a quand même un certain turn-over d'un nombre de dirigeants dans les clubs et autres, d'avoir un guide un peu ou une formation, pourquoi pas de façon dématérialisée, comme on le fait ce matin pour une formation de dirigeants, pour des gens qui arrivent un petit peu ou même des gens qui sont déjà là parce qu'il y a des gens qui sont déjà là aussi. Moi, le premier, et on ne connaît pas tout. Il y a des mouvements dans les applications et autres et je pense qu'un soutien sur les formations dirigeants serait peut être, je dis bien nécessaire. Voilà, je vous remercie.

Pierre Bigot :

Thierry pour la partie... Je ne me défausse pas du tout sur la partie statut. Je suis totalement d'accord. Et pour moi, on peut rapidement faire des propositions au conseil d'administration sur les statuts-types des comités départementaux et j'en prends l'engagement de travailler rapidement avec les équipes fédérales sur ce point.

Sur la partie fiscale, je ne suis pas spécialiste, mais toutes associations 1901 peut avoir cette possibilité-là. Peut-être que Guillaume ou Emmanuel Chabannes souhaite intervenir sur ce point, mais en toute théorie, cette association est constituée et de fait, il ne devrait pas y avoir de problème. Guillaume ?

Guillaume Fritsch :

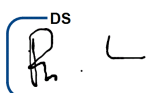
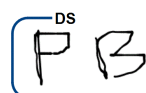
Oui, pardon, mais je n'ai pas bien entendu le passage concernant les impôts. Donc, si tu peux le répéter, s'il te plaît, Thierry ?

Emmanuel Chabannes :

Je vais répondre, Guillaume si tu veux. Pierre a donné la réponse à partir du moment où il y a une association loi 1901 et les frais sont fait d'une manière... que les frais sont engagés dans le cadre de la gestion courante et que cet abandon de frais est fait selon la forme définie par l'administration fiscale, c'est à dire une feuille de créée en bonne et due forme avec le barème des bénévoles qui est appliquée si ce n'est des remboursements de frais kilométriques, etc... et qu'il y a derrière un reçu fiscal qui est délivré par l'association, il n'y a pas de difficultés particulières pour que la personne qui ait engagé des frais ait droit à la réduction. Mais le préalable aussi à tout ça, c'est que la gestion du comité soit une gestion désintéressée. Mais ça, c'est le préalable pour toute association.

Thierry Foucaud :

On ne va pas enchaîner le débat parce que c'est trop long. J'avais envoyé et je pense qu'il serait nécessaire justement de prendre contact avec une personne à un moment donné, mais là, c'est un point bien particulier. Ce responsable des impôts qui est le responsable des associations, et moi, lorsque je suis devant lui, je lui présente mes statuts. Il me dit « Non, il y a un doute ». En gros, il faudrait faire un rescrit fiscal pour valider cela. Après moi, c'est parole contre parole et texte contre texte. Et après... Ben justement, c'est lui faire valider nos statuts, peut-être par... Pour que nous, on est sur le terrain... Après nous, on est devant un... Voilà, c'est parole contre parole, en fait. Alors dire que mes statuts sont bons puisque

j'ai quelqu'un de l'administration qui dit « Il y a un doute. Et normalement, vous ne pouvez pas faire de déclaration ».

Emmanuel Chabannes :

Alors, je vais compléter ce point-là.

A partir du moment où un responsable de l'administration fiscale dit qu'il y a un doute, le doute profite aux administrés. À partir de là, pour moi, il n'y a plus de doute, clairement. C'est à dire qu'aujourd'hui, il n'est pas sûr que sa réponse. Mais à partir du moment où il demande un rescrit... Des rescrits fiscaux en la matière, il y en a eu des centaines, des centaines et des centaines donc à partir de là, moi je suis catégorique, je suis formel : une association loi 1901 à partir du moment où la gestion désintéressée, à partir du moment où derrière, ce n'est pas une association fermée, et clairement, les statuts d'un comité, ce n'est pas une association fermée puisque n'importe quel club qui est adhérent à la Fédération française de triathlon. Enfin, ce n'est pas n'importe quel club, c'est n'importe quel club qui est dans un territoire donné, peut être adhérent à un comité, ce n'est pas... La notion de fermeture n'existe pas. Donc, à partir de là, il n'y a pas, à mon sens, il n'y a pas de difficultés. Et croyez-moi ou vous ne croyez pas, je pratique l'administration fiscale, on va dire quotidiennement.

Pierre Bigot :

Thierry, tu peux toujours discuter avec le personnel fédéral et notre ex-directeur des impôts Philippe Lescure.

Philippe Lescure :

Je n'ai rien à rajouter à ce qu'a dit Emmanuel. Oui, le statut associatif dans les conditions indiquées, permet la déduction en question, donc, il ne doit pas y avoir de difficultés. Il suffit de se rapprocher du service des finances publiques pour obtenir cela.

Pierre Bigot :

Merci, je crois que Daniel Boissière voulait partager...

Fabien Céleste :

Pierre ?

Pierre Bigot :

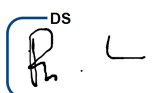
Oui je vais juste laisser la parole à Daniel Boissière après si tu veux bien. Daniel, voulait parler de la partie formation sur la question des élus je crois.

Daniel Boissiere :

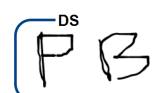
Juste pour répondre à la question sur les élus, donc, il faut savoir comme ça a été présenté par Jacky Baudrand qu'il y a déjà la lettre au club où il y a déjà plein d'outils en direction des élus, sur la conduite associative, sur les outils, sur la professionnalisation, sur la conduite d'associations... Et ensuite, il faut savoir que nous avons entamé suite à la réforme de la formation des éducateurs, c'était prévu, nous avons entamé avec Delphine Laborde un groupe...

Nous voulions entamer un groupe de travail, justement sur la formation des élus pour leur proposer des outils dématérialisés encore plus performants. Il se trouve que notre première réunion devait avoir lieu juste après le 17 mars. Les événements ont fait que nous avons

Philippe LESCURE - Président



Pierre BIGOT - Secrétaire Général



reporté les choses. Mais la mandature allant jusqu'au 12 décembre, je n'exclus pas de remettre en marche ce groupe de travail.

Pierre Bigot :

Merci. Je crois que Fabien voulait intervenir et puis après Alain.

Fabien Céleste :

Oui bonjour. En fait, on a une question, des clubs de La Réunion nous ont rapporté une doléance. Ça concerne la simplification des règles d'arbitrage. En fait, on a eu un afflux de non licenciés sur toutes nos courses, sur toutes nos compétitions et du coup, ces non-licenciés, ils n'ont pas forcément connaissance des règles d'arbitrage. Donc on se posait comme question si la fédé pourrait... comment créer un guide simplifié des règles de triathlon que l'on pourrait distribuer à tous nos non licenciés ?

Philippe Lescure :

Moi, je veux juste rappeler que normalement les questions doivent être posées à l'avance, parce que vous imaginez que si tout le monde pose une question et j'y suis très ouvert, on va passer l'après-midi. Juste rappeler quand même quelques règles. Normalement, les questions doivent être posées préalablement. Néanmoins, deux traditions : nous répondons à toutes les questions. Merci néanmoins d'être attentif au respect des questions posées en amont. Thomas, pour la réponse.

Thomas Mantelli :

Bonjour à tous. Du coup, effectivement pour répondre. La communication en termes d'affiches, de visuels sur la réglementation existe déjà. Elle est disponible à la fois sur le site de l'arbitrage et sur le site de la Fédération mais on tâchera de communiquer vers vous le meilleur chemin pour y parvenir le plus vite possible. C'est peut-être mal aiguillé, donc on fera cette communication mais la simplification des règles et la simplification de la communication des règles a déjà été faite depuis déjà... on y travaille depuis déjà 3-4 ans et cette année le travail a été finalisé.

Pierre Bigot :

Merci. On a Alain Courpron qui souhaitait s'exprimer.

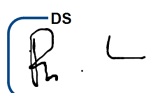
Alain Courpron :

Oui je voulais juste revenir sur la question sur l'abandon des frais et le problème fiscal. Je connais un peu le sujet quand même et l'administration fiscale.

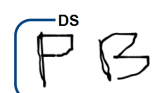
Je pense que l'interlocuteur qu'a eu notre collègue n'a pas voulu beaucoup se mouiller. Je confirme ce qu'a dit Emmanuel Chabannes, et Pierre Bigot et Guillaume également : dès que l'association est légalement constituée, bien sûr qu'elle peut prévoir un abandon de frais au profit de la structure, que les bénévoles abandonnent une partie de leur frais et donc bénéficie d'une réduction d'impôts. C'est des dispositions qui sont légalement prévues par le code général des impôts et donc il n'y a pas besoin d'un rescrit fiscal pour ça.

Simplement, j'ajoute une précision, il faut bien sûr que toutes ces opérations soient comptabilisées dans la comptabilité de la structure, c'est impératif. Parce que c'est quand même, en fait, un indirectement, c'est un financement public via la réduction d'impôt, un financement public des associations donc il faut que ça soit comptabilisé et que l'administration fiscale soit en mesure de pouvoir éventuellement le contrôler. Donc j'insiste bien sur la comptabilisation dans la structure.

Philippe LESCURE - Président



Pierre BIGOT - Secrétaire Général



Et puis il faut que ça suive donc les règles de forme habituelles : l'établissement d'un état de frais et la mention manuscrite de celui qui abandonne ces frais « je soussigné M. X déclare abandonner la somme de tant au profit du comité départemental de triathlon de tel département » et ça concerne tous les frais engagés par les bénévoles. Ça peut être du kilomètre, ça peut être de l'hébergement, ça peut être des repas. Alors il y a une limite qui est fixée par le code général des impôts, mais elle est relativement importante. Je crois que dans nos structures nous sommes assez loin encore de cette limite. Juste la précision que je voulais apporter.

Philippe Lescure :

Merci Alain.

Pierre Bigot :

Merci Alain.

Philippe Lescure :

Narjess a-t-on d'autres questions ?

Narjess Brahim :

A ma connaissance, plus de question ou de demande d'intervention.

Philippe Lescure :

Pas d'autres demandes de parole ?

Narjess Brahim :

Non.

Philippe Lescure :

Pierre ?

Pierre Bigot :

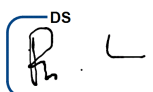
Non, c'est bon pour moi. On nous a un peu pris de court, mais on va bien faire l'élection au prochain conseil d'administration du nouveau membre du bureau exécutif et on vous enverra tout l'aspect législatif en conséquence dans la semaine à l'ensemble des membres. On n'a pas répondu directement à votre question au moment où vous l'avez posé. Mais il n'y a pas de soucis, ça sera en place comme les statuts nous le demande. C'est tout je n'ai rien d'autre à dire.

Philippe Lescure :

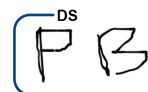
Très bien Pierre. Alors pour conclure, si vous me le permettez. Des remerciements réitérés à l'ensemble de l'équipe fédérale, les salariés fédéraux, les cadres techniques, Pierre Bigot notre secrétaire général, je le cite parce qu'il a apporté une contribution très importante. Alec, Guillaume, Narjess et d'autres.

Merci, je crois que cette assemblée générale s'est tenue dans de bonnes conditions. Dans cette crise il y a des points positifs et des points négatifs, beaucoup de points négatifs malheureusement. Heureusement quelques points positifs, cela démontre que l'on peut fonctionner peut-être parfois différemment et ça nous met en capacité de le démontrer.

Philippe LESCURE - Président



Pierre BIGOT - Secrétaire Général



Donc merci aux représentantes des clubs et aux représentants de clubs qui ont été là et qui ont parfaitement joué le jeu de cette assemblée générale inédite.

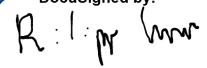
Vous me permettez de saluer et de remercier notre président d'honneur, Jacques Laparade. Je ne sais pas si Jacques est là mais je voulais lui adresser un très chaleureux message. Il reste très actif dans la vie fédérale, très attentif à la vie fédérale. Il préside une commission et merci Jacques. N'oublions pas d'où nous venons, de ce qu'on fait celles et ceux qui ont œuvré avant nous. Ça nous permettra je crois d'être solide pour l'avenir. Merci encore vraiment, merci à toutes et à tous et je vous souhaite une bonne fin de journée et vous donne rendez-vous très prochainement, physiquement nous l'espérons tous. Merci.

Pierre Bigot :

Merci à tous, bonne journée, bon week-end et bonnes vacances. Au revoir.

Narjess Brahim :

A bientôt.

DocuSigned by:

C1CFE01DB465406...

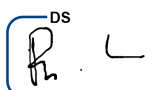
**Philippe LESCURE,
Président.**

DocuSigned by:

F39D446D8DAF441...

**Pierre BIGOT,
Secrétaire Général.**

Philippe LESCURE - Président



Pierre BIGOT - Secrétaire Général

